

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

12 June 1981

Doc. 4745

REPORT

on the educational and cultural problems
of minority languages and dialects in Europe¹

(Rapporteur: Mr CIRICI)

I. Draft recommendation

presented by the Committee on Culture and Education²

The Assembly,

1. Considering that respect for, and the balanced development of, all the European cultures and of linguistic identities in particular, is very important to the development of Europe and the European idea;

2. Considering that, in view of major differences in terms of population, sociological situation, standardisation of language, its use for private or official purposes, and opportunities for access to education and the mass media, each case must be dealt with on its merits and that an across-the-board solution is not possible;

3. Considering that the following principles should form the basis for the scientific, human and cultural treatment of each language:

- respect for scientific authenticity,
- the right of children to their own language,
- the right of communities to develop their own language and culture,

1. See Order No. 364 (1977).

2. a. Unanimously adopted by the committee on 26 May 1981.

Members of the committee: MM. Aano (*Chairman*); Hanin, McGuire (*Vice-Chairmen*); Alemyr, Mrs Anér, Mrs de Azevedo, MM. Beith, Büchner, Cirici, Coutsocheras, Druon, Lord Duncan-Sandys, MM. Frommelt, Gourlay, Guntern, Mrs Hawlicek, Mrs Hubinek, MM. van Hulst, Johannsson, Kelm-Hansen, Krieps, Lambiotte, Lemoine, Mrs Mantzoulinou, MM. McMahon, G. Müller, Mrs Pack, MM. Petit, Romano', Ruperez, Miss Sampaio (*Alternate*: Mr Queiroz), MM. Sciberras, Spitella, Sterpa, Tummers, Wilhelm.

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

b. See 18th Sitting, 7 October (adoption of the draft recommendation as amended), and Recommendation 928.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

12 juin 1981

Doc. 4745

RAPPORT

sur les problèmes d'éducation et de culture posés
par les langues minoritaires
et les dialectes en Europe¹

(Rapporteur: M. CIRICI)

I. Projet de recommandation

présenté par la commission de la culture et de l'éducation²

L'Assemblée,

1. Considérant qu'il est très important pour le progrès de l'Europe et de l'idée européenne d'assurer le respect et le développement équilibré de toutes les cultures européennes, et tout spécialement des identités linguistiques;

2. Considérant que les grandes différences tenant à la démographie, à la situation sociologique, à la normalisation du langage, à son usage privé ou public et aux possibilités d'accès à l'enseignement et aux moyens de communication de masse font que le traitement de chaque cas doit être particulier, sans que soit possible une solution généralisée;

3. Considérant que le traitement scientifique, humain et culturel de chaque langue doit être envisagé à partir des principes suivants:

- respect de l'authenticité scientifique,
- droit de l'enfant à sa propre langue,
- droit des communautés humaines au développement de leur langue et leur culture propres,

1. Voir Directive n° 364 (1977).

2. a. Adopté à l'unanimité par la commission le 26 mai 1981.

Membres de la commission: MM. Aano (*Président*); Hanin, McGuire (*Vice-Présidents*); Alemyr, M^{mes} Anér, de Azevedo, MM. Beith, Büchner, Cirici, Coutsocheras, Druon, Lord Duncan-Sandys, MM. Frommelt, Gourlay, Guntern, M^{mes} Hawlicek, Hubinek, MM. van Hulst, Johannsson, Kelm-Hansen, Krieps, Lambiotte, Lemoine, M^{me} Mantzoulinou, MM. McMahon, G. Müller, M^{me} Pack, MM. Petit, Romano', Ruperez, M^{lle} Sampaio (*Remplaçant*: M. Queiroz), MM. Sciberras, Spitella, Sterpa, Tummers, Wilhelm.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

b. Voir 18^e séance, 7 octobre 1981 (adoption du projet de recommandation amendé), et Recommandation 928.

4. Recommends that the Committee of Ministers consider whether it would be possible for governments of member states to implement the following measures in whatever manner is most appropriate:

a. With regard to the scientific aspect, the gradual adoption, where applicable, alongside names that have come to be accepted, of correct toponymical forms based on the original language of each territory, however small;

b. With regard to the human aspect, the gradual adoption of children's mother tongues for their education (use of dialects as the spoken language in pre-school education; use of standardised mother-tongue language forms in primary education, the prevailing language of the country being then progressively introduced alongside the mother tongue);

c. With regard to the cultural aspect, respect and official support for the local use of standardised minority languages and for their current use in higher education and by the local mass media, in so far as this approach is favoured by the communities which speak them;

d. With regard to the political aspect, in all areas which have a language of their own and some degree of administrative structure within the state of which they are a part, the possibility of adoption of that language by those areas' authorities as the official or joint official language.

Explanatory memorandum

by Mr CIRICI

1. Introduction

1. Background

The purpose of this report is to draw attention to the educational and cultural development problems encountered by communities speaking a minority language.

A positive interest in the rights of linguistic minorities was first expressed internationally in Article 27 of the UN Covenant on Civil and Political Rights, which guarantees people's rights to their own cultural life and language. Mention may also be made of the European Convention on Human Rights (1950) and the Unesco Convention against Discrimination in Education (1960).

2. Starting-point

The starting-point for this report is provided by consideration of a number of inter-

4. Recommande au Comité des Ministres d'examiner la possibilité pour les Gouvernements des Etats membres de mettre en œuvre par les moyens les plus appropriés les mesures suivantes:

a. Au niveau scientifique, l'adoption progressive, le cas échéant conjointement avec la dénomination devenue usuelle, des formes correctes de la toponymie, à partir des langages originaux de chaque territoire, si petit soit-il;

b. Au niveau humain, l'adoption progressive de la langue maternelle dans l'éducation des enfants (emploi du dialecte au niveau oral dans le préscolaire et des formes normalisées de la langue maternelle dans l'enseignement primaire pendant lequel sera introduite ensuite peu à peu, à côté de la langue maternelle, la langue majoritaire du pays);

c. Au niveau culturel, le respect et l'aide publique en faveur de l'usage local des langues minoritaires normalisées et de leur usage courant dans l'enseignement supérieur et par les *mass media* des territoires concernés, dans la mesure de la volonté des communautés qui les parlent;

d. Au niveau politique, dans tous les territoires possédant une langue propre et ayant quelque degré de structure administrative dans l'Etat dont ils font partie, la possibilité d'adopter cette langue comme langue officielle ou co-officielle par les pouvoirs établis dans ces territoires.

II. Exposé des motifs

par M. CIRICI

1. Introduction

1. Antécédents

Le but de ce rapport est de faire prendre conscience des problèmes qui se posent au sein des populations de langue minoritaire sur le plan de l'éducation et du développement de la culture qui leur est propre.

La volonté de s'occuper positivement des droits des minorités linguistiques s'est exprimée sur le plan international dans l'article 27 du Pacte des Nations Unies concernant les droits civils et politiques qui considère le droit des individus à leur propre vie culturelle et à leur langue. Il faut mentionner aussi la Convention européenne des Droits de l'Homme (1950) et la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960).

2. Point de départ

A l'origine de ce rapport il y a la prise en considération d'un certain nombre de documents

national documents dealing with linguistic minorities as an issue of great importance in education, culture and international relations.

Recommendation 285 (1961) by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe states that "persons belonging to a ... minority shall not be denied the right ... to enjoy their own culture, to use their own language, to establish their own schools and receive teaching in the language of their choice ...".

The Galway Declaration by the Conference of Local and Regional Authorities of Europe (1971) calls for "measures for the protection and revitalisation of the languages and cultures which are often threatened by extinction in ethnic peripheral communities".

Resolution No. 1 of the Oslo Conference (1976) of European Ministers with responsibility for Cultural Affairs recognises "the plurality of our societies" and "the rights of minority groups and their cultural expressions", calling for "special efforts on behalf of hitherto underprivileged groups".

Order No. 364 (1977) of the Council of Europe Parliamentary Assembly asserts the need for special studies on minority languages and dialects, while in its Recommendation 814 (1977), the Assembly "being of the opinion that cultural diversity is an irreplaceable asset, and that this justifies the active maintenance of language minorities in Europe", recommends that account be taken of "the cultural advantages of maintaining language minorities in Europe".

The Bordeaux Declaration of the Conference of Local and Regional Authorities of Europe (1978) advocates "a Europe which respects its cultural and linguistic diversity" and asserts that "particular importance must be attached to the problems of regional minority languages and cultures".

The report of the Conference of Local and Regional Authorities of Europe (CLRAE), Doc. CPL (13) 2, and the Declaration of Principles appended to Resolution 97 (1978) advocate the protection of the cultural rights of minorities in the educational system, in public and the administrative life and in the media and "wherever there are communities with a distinctive linguistic and cultural personality and some degree of political organisation ... (guaranteeing) the capacity of the authorities in these territories to make decisions regarding education, permanent education and the media".

In 1979, motions were tabled in the European Parliament, by Mr Arfé and others (1-371-79) concerning the rights of cultural minorities, by Mr Hume (1-436-79) requesting the drawing up of a map and the adoption of

internationaux qui posent le problème des minorités linguistiques comme un problème très important dans l'enseignement et la culture et, en fin de compte, pour les relations internationales.

La Recommandation 285 (1961) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe affirme que «les personnes appartenant à une minorité... ne peuvent être privées du droit... d'avoir leur propre vie culturelle, d'employer leur propre langue, d'ouvrir des écoles qui leur soient propres et de recevoir l'enseignement dans la langue de leur choix».

La Déclaration de Galway, de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (1971), demande que soient prises «les mesures nécessaires pour protéger et restaurer les langues et cultures des communautés ethniques périphériques, souvent menacées de disparition».

La Résolution n° 1 de la Conférence d'Oslo (1976) des ministres européens responsables de la Culture reconnaît «la pluralité de nos sociétés» et les «droits des groupes minoritaires et de leur expression culturelle», avec un «effort particulier en faveur des groupes jusqu'ici défavorisés».

La Directive n° 364 (1977) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe proclame le besoin de réaliser des études spécifiques sur les langues et les dialectes des minorités, tandis que la Recommandation 814 (1977), «estimant que la diversité culturelle constitue une richesse irremplaçable, justifiant la préservation active des minorités linguistiques en Europe», recommande qu'il soit tenu compte de «l'utilité culturelle de préserver les minorités linguistiques».

La Déclaration de Bordeaux, de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (1978), vise à la promotion «d'une Europe respectant les diversités culturelles et linguistiques» et affirme qu'«une attention particulière doit être portée aux problèmes des langues et cultures minoritaires».

Le rapport, Doc. CPL (13) 2, de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) et la déclaration de principe contenue dans la Résolution 97 (1978), se prononcent pour la défense des droits culturels des minorités dans le système éducatif, la vie publique et administrative et les *mass media* et pour l'obligation de garantir «là où existent des communautés avec personnalité linguistique et culturelle propre douées de quelque degré d'organisation politique, la capacité de décision des pouvoirs de ces territoires, en ce qui concerne l'enseignement, l'éducation permanente et les médias».

Pendant l'année 1979, le Parlement européen a été saisi d'une résolution signée par M. Arfé et autres (1-371-79) concernant les droits des cultures minoritaires, d'une proposition de M. Hume (1-436-79) demandant l'établissement

effective instruments for a protection policy, by Mr Cardia (1-794-79) requesting a detailed enquiry, and by Mr Delsass (1-790-79) setting out conclusions regarding public institutions. In June 1980, a new report by Mr Arfé put forward proposals concerning education, the mass media and public life.

A resolution (CMC (78) 2) of the Conference of European Ministers with responsibility for Cultural Affairs speaks of "(providing) the conditions in which they (regional cultures) may remain truly alive".

Resolution CMC (79) 1 of the Athens Conference stresses the importance of "fostering regional cultures". The decision by the Council for Cultural Co-operation to instruct its Project Group No. 5 to bear in mind the main directions indicated in Resolution 97 (1978) of the CLRAE, calling for the establishment of a European foundation for regional cultures and the proposals by Gaetano Arfé and John Hume to the European Parliament (30 January 1980) concerning ethnic and linguistic minorities run in the same direction, stating that 30 million citizens in the nine member states of the European Community speak a minority language as their mother tongue.

This report has been made possible through the help of members of parliaments of different countries who have given me detailed information and enabled me to correct certain inaccuracies. In addition, I should like to thank those governments, in particular those of Switzerland, Ireland, The Federal Republic of Germany and Spain, which submitted information. Unfortunately, it has not proved possible to incorporate all the considerable details, given the restricted scope of this report.

Certain books have proved to be particularly useful. I should mention here the official Dutch publication on linguistic minorities in the Netherlands, the very detailed Spanish book on the problem of the language of the Basques, and the excellent systematic manual of Francesco Petrella.

3. Objectives

This report is not a linguistic treatise but a survey of linguistic realities aimed at improving educational and cultural opportunities, removing sources of conflict and forms of alienation, promoting everyone's right to his own language and culture as a means to personal fulfilment and group identity. Having a language of one's own is

d'une carte et l'adoption d'instruments efficaces pour une politique de protection; d'une proposition de M. Cardia (1-794-79) demandant une enquête approfondie et d'une proposition de M. Delsass (1-790-79) qui arrive à des conclusions au niveau des institutions publiques. En 1980, un nouveau rapport de M. Arfé a formulé des propositions concrètes concernant l'enseignement, les moyens de communication de masse et la vie publique (juin 1980).

La résolution CMC (78) 2 de la Conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles souhaite que soient créées «les conditions pour qu'elles (les cultures régionales) puissent rester bien vivantes».

La résolution CMC (79) 1 de la Conférence d'Athènes préconise «l'épanouissement des réalités culturelles régionales». La décision du Conseil de la coopération culturelle (1980) chargeant son groupe de projet n° 5 de tenir compte des orientations de la Résolution 97 (1978) de la CPLRE qui préconise la création d'une Fondation européenne des cultures régionales, et les propositions de Gaetano Arfé et de John Hume au Parlement européen (30 janvier 1980) sur les minorités ethniques et linguistiques vont dans le même sens, avec la constatation du fait que trente millions de citoyens des neuf Etats membres de la Communauté européenne ont une langue maternelle minoritaire.

La réalisation du rapport a été possible en grande partie grâce à la collaboration de parlementaires des différents pays qui m'ont fourni des informations précises et qui m'ont permis de corriger certaines inexactitudes. En outre, je tiens à remercier tout particulièrement les gouvernements, notamment ceux de Suisse, d'Irlande, de République Fédérale d'Allemagne et d'Espagne, qui m'ont transmis officiellement des informations si riches en détails qu'elles n'ont pu malheureusement être toutes versées dans un texte d'ampleur limitée.

Certains livres ont fourni une documentation d'importance particulière. Je mentionne notamment la publication officielle hollandaise sur les minorités linguistiques aux Pays-Bas, le livre espagnol très documenté sur le problème de la langue des Basques, et le bon manuel — très systématique — de Francesco Petrella.

3. Objectifs

Ce rapport n'est pas un travail linguistique, mais une approche de la réalité linguistique susceptible d'améliorer les possibilités éducatives et culturelles des populations, de supprimer des facteurs de conflit et des formes d'aliénation, de promouvoir les droits de chacun à sa propre langue et sa propre culture, comme possibilité de

essential to fully developing one's ideas and communicating them properly.

This practical objective, focusing on human rights and on personal and cultural development, confines the study within the geographical boundaries of the member countries of the Council of Europe and countries which, like Finland, have a special relationship with them. Moreover, it is true to say that the problem of minority languages is quite different in Eastern Europe, and still more so in other continents.

4. Scope

The report is concerned solely with the educational and cultural problems of people using minor languages and restricted to a given territory.

The problems posed by the languages of non-territorial minorities, for example migrant workers, are quite different and call for a different approach. Their importance should however be noted and Swedish legislation is a possible reference model. Sweden has a population of 425 000 foreigners, 60% of them Scandinavians, 20% of Mediterranean origin, a further 13% from other European countries and 7% of non-European origin. There are 189 000 Finns, 41 000 Yugoslavs, 34 000 Danes, 25 000 Norwegians, 16 000 Germans, 18 000 Greeks and 9 000 Poles. Since 1977, municipalities have been required to arrange, at the state's expense, for migrant children to be taught in their own language throughout primary and secondary education. Parents have the right to choose the language used. It is felt to be greatly to the country's advantage to have an increasingly bilingual population.

2. The problem

1. Origins

The spontaneous effects of influence and migration and no less spontaneous socio-linguistic phenomena, such as diglossia and bilingualism, determined relations between languages for as long as Latin remained the language of official documents and of the Church.

Linguistic freedom was not threatened by any attempt to impose a language until the development of the major modern monarchies when, as Latin was gradually abandoned as an official language, most countries began to draft documents in the vernacular.

réalisation personnelle et d'identité de groupe. La langue propre est en effet l'instrument indispensable au plein épanouissement de la pensée et à sa plus parfaite possibilité de communication.

Cet objectif pratique, centré sur les droits de l'homme et le développement personnel et culturel, circonscrit notre travail au domaine géographique des pays du Conseil de l'Europe et de ceux qui, comme la Finlande, ont avec eux un rapport privilégié. D'autre part, on peut estimer que la problématique des langues minoritaires est très différente en Europe de l'Est et beaucoup plus encore dans les autres continents.

4. Limites

Le présent rapport concerne exclusivement les problèmes liés à l'éducation et à la culture des citoyens de langue minoritaire enracinés dans un territoire.

Les problèmes que posent les langues des minorités non territoriales, par exemple les travailleurs migrants, sont très différents et ne peuvent être envisagés dans les mêmes termes. Cependant, il est utile d'en rappeler l'importance. On peut à cet égard se référer au modèle que constitue la législation suédoise. La Suède compte une population de 425 000 étrangers, dont 60 % de nordiques, 20 % de méditerranéens, 13 % d'autres pays européens et 7 % d'extra-européens. On y dénombre 189 000 Finlandais, 41 000 Yougoslaves, 34 000 Danois, 25 000 Norvégiens, 16 000 Allemands, 18 000 Grecs et 9 000 Polonais. Depuis 1977, les municipalités sont tenues d'organiser l'enseignement des enfants migrants dans leur langue, de l'école maternelle au secondaire, l'Etat prenant les dépenses à sa charge. Le choix de la langue appartient aux parents. On considère que c'est un grand avantage pour le pays de compter de plus en plus d'habitants bilingues.

2. Le problème

1. Origines du problème

La dynamique spontanée des influences et des migrations et les phénomènes non moins spontanés propres à la sociologie du langage, comme la diglossie et le bilinguisme, ont déterminé les rapports entre les langues tant que le latin est demeuré la langue des documents officiels et de l'Eglise.

La liberté linguistique n'a été menacée par la tentative d'imposer une langue qu'au moment du développement des grandes monarchies modernes lorsque, le latin étant progressivement abandonné comme langue officielle, on s'est mis dans la plupart des pays à rédiger les documents dans la langue vulgaire.

An early date of symbolic importance is that of the Edict of Villers-Cotterêts (1539). This imposed French within the jurisdiction of the French monarchy and thereby, even though its intention was only to replace Latin by French in legal contexts, struck a damaging blow to other languages, particularly the "langue d'oc" which was spoken over a wide area from Piedmont to the Atlantic. In many countries, efforts to achieve linguistic unification were founded on the philosophy which the Castilian Nebrija described as "language, the companion of empire".

The Bourbons' arrival in Spain brought with it the principle of unity of language. Until 1716, Catalan had been the only official language in Catalonia, Valencia and the Balearic Islands. Philip V imposed Castilian as the official language there. Bentham's *Principles of International Law* (1789) and the ideas contained in Rousseau's *Social Contract* favoured an individualist view of the state. The result was a tendency towards standardisation.

At the same time, the American Revolution (1776) and the Convention in France (1792-95), by confusing the notions of state and nation, had a similar effect. The Convention came to regard languages other than French as backward. Extremists like the Prussian Johann-Baptist von Klotz even believed that anyone in the world who adopted democracy would enter the republic and that their language would quite naturally be French.

It may be noted that the tendency towards linguistic uniformity was fairly widespread in the nineteenth century. There were some exceptions, such as the Austro-Hungarian Empire which kept Latin as its official language—a wise move in view of the many languages spoken in its territories—and Switzerland where for centuries four official languages were required according to the principle of *cujus lingua, ejus lex*.

During the nineteenth century a single language was often imposed with great harshness and even cruelty. In France anyone who spoke a word of anything other than the official language in school used to be ridiculed. In Ireland, the persecution of the native language and the imposition of English in the time of Henry VIII were accentuated in 1848 and 1867.

2. Beginnings of consciousness

Romanticism, with its support for popular culture, favoured a revival of the vernacular languages and literary forms. Soon Occitan was making a comeback and even Fauriel praised it at the Sorbonne (1831). At the same time, Mazzini

Une date initiale symbolique est celle de l'édit de Villers-Cotterêts (1539) qui impose la langue française dans les domaines de la monarchie de France, ce qui, même si son intention était seulement de remplacer le latin par le français dans les textes juridiques, porte un coup sévère à la survie des autres langues, notamment de la langue d'oc qui était parlée sur un vaste territoire du Piémont à l'Atlantique. Dans différents pays, la volonté d'unification linguistique s'est fondée sur la philosophie particulière que le linguiste castillan Nebrija a pu caractériser comme «la langue, compagne de l'empire».

L'entrée des Bourbons en Espagne y apporta le principe de l'unité de langue. Jusqu'en 1716, le catalan avait été la seule langue officielle en Catalogne, Pays valencien et Baléares. Philippe V imposa le castillan comme langue officielle dans ces territoires. Les *Principles of International Law* de Bentham (1789), les idées de *Le contrat social* de Rousseau favorisaient une vision individualiste de l'Etat qui avait comme conséquence une tendance à l'uniformisation.

D'autre part, la Révolution américaine (1776) et la Convention française (1792-1795), en confondant l'idée d'Etat avec celle de nation, agissaient dans le même sens. La Convention française en arriva à considérer comme rétrogrades les langues autres que le français. Des extrémistes comme le Prussien Johann-Baptist von Klotz en vinrent à croire que tous les hommes du monde dans la mesure où ils adopteraient la démocratie, entreraient dans la république et que leur langue serait tout naturellement la langue française.

Il convient d'observer que la tendance à l'uniformité linguistique fut assez généralisée au dix-neuvième siècle, avec certaines exceptions comme l'Empire austro-hongrois qui garda le latin comme langue officielle, ce qui était fort sage étant donné le plurilinguisme de ses domaines, et la Suisse où pendant des siècles ont été respectées les quatre langues officielles selon le principe *cujus lingua, ejus lex*.

Pendant le dix-neuvième siècle, la langue unique a très souvent été imposée avec une grande dureté, voire avec cruauté. On connaît le fameux symbole avec lequel on se moquait, en France, de ceux qui disaient, à l'école, un mot dans une langue autre que l'officielle. En Irlande, la persécution de la langue du pays et l'imposition de l'anglais depuis Henry VIII furent accentuées en 1848 et 1867.

2. Origines de la prise de conscience

Face à cette situation, le Romantisme, avec sa revendication des cultures populaires, favorisa un retour aux langues et manifestations littéraires des peuples. Bientôt la langue occitane était revendiquée et même Fauriel en faisait

and Young Italy (1831) realised the identification between language and nationality. In Catalonia, Aribau signalled the return of Catalan as a language of culture (1833) and Young Europe (1834) spread the ideas of Mazzini. Mazzini dared to distinguish between the nation and the state, basing his argument largely on the language factor which was to be taken subsequently as one of the foundations for the nationality principle, as embodied in the Treaty of Versailles (1919).

Language was used as one of the reasons for redrawing the map of Central and Eastern Europe after 1919. But this principle was not applied in Western Europe. It was not until later that the League of Nations (1920–33) set out to protect minorities. At the same time, in the Soviet Union numerous minority languages were made official and some were for the first time given an alphabet, turning them into written languages which could be taught.

In the Treaty of Versailles the nationality principle provided the victorious powers with a means of dismembering the conquered states. The same principle aroused fears that their own minorities might be manipulated by their opponents. Accordingly, rights demanded elsewhere were suppressed within the main victorious countries.

The Second World War left in Europe a new power structure without internal rivalries. The present division of Europe is due to causes which have nothing to do with ethnic considerations, but are based on the zones of influence of the major world powers.

Consequently, the problem of minorities has ceased to be a possible instrument of subversion. Use is no longer made of it to weaken opponents. Countries no longer fear lest it be used against them from outside.

For the first time, the question can be considered calmly in terms of justice, balance, and cultural advancement and that is the thinking which underlay all the documents which provide our starting point, ranging from the United Nations Covenant to the numerous Council of Europe and European Parliament documents.

3. *Legal developments*

Over the last thirty years steady progress has been made towards recognition of the rights of linguistic minorities. Some examples are, in France, the Deixonne Act for Breton, Occitan and Catalan (1951) and its extension to include Alsace (1952), legislation in Switzerland on behalf of

l'éloge à la Sorbonne (1831). Au même moment Mazzini et la Jeune Italie (1831) réalisaient l'identification entre langue et nationalité. En Catalogne, Aribau signalait le retour du catalan comme langue de culture (1833) et la Jeune Europe (1834) divulguait les idées de Mazzini. Mancini osait signaler la différence entre nation et Etat, basée en grande partie sur le fait linguistique, qu'on devait prendre, par la suite, comme un des fondements du principe des nationalités tel qu'il fut considéré par le Traité de Versailles (1919).

Le remaniement de la carte de l'Europe centrale et orientale après 1919 trouva dans les faits linguistiques une de ses justifications. Néanmoins, ce principe ne fut pas appliqué en Europe occidentale. Ce ne fut que plus tard que la Société des Nations (1920–1933) esquaissa la protection des minorités. En même temps, en Union Soviétique, de nombreuses langues minoritaires devenaient officielles et quelques-unes recevaient pour la première fois un alphabet pour passer au rang de langues écrites, aptes à être enseignées.

L'application du principe des nationalités au moment du Traité de Versailles montre bien que les puissances victorieuses y ont trouvé une motivation pour démanteler les Etats vaincus. Ce même principe suscitait chez elles des craintes, leurs propres minorités risquant d'être manœuvrées par leurs adversaires. Aussi les droits revendiqués ailleurs étaient-ils réprimés à l'intérieur des principaux pays vainqueurs.

La deuxième guerre mondiale a engendré une nouvelle structure des pouvoirs où l'Europe ne connaît plus de rivalités intérieures. La division actuelle de l'Europe a des causes tout à fait indépendantes des faits ethniques, causes liées à la délimitation des zones d'influence des grandes puissances mondiales.

Dans ce contexte, le problème des minorités a cessé d'être un instrument éventuel de subversion. On ne joue plus avec lui pour affaiblir l'adversaire. On ne craint plus que, du dehors, on l'utilise contre son pays.

Pour la première fois on peut y penser tranquillement comme à un facteur de justice, d'équilibre et de promotion culturelle et c'est ce qui a inspiré la rédaction de tous les documents qui constituent notre point de départ, du Pacte des Nations Unies à quantité de documents du Conseil de l'Europe et du Parlement européen.

3. *Le développement juridique*

Les trente dernières années ont vu une marche progressive vers la reconnaissance des droits des minorités linguistiques. Citons en France la loi Deixonne pour le breton, l'occitan et le catalan (1951) et son extension à l'Alsace en 1952, les lois pour le ladin et le sursilvan en Suisse

Ladin and Sursilvan (1952), the Danish Constitution (1953), the Austrian State Treaty (1955), the Treaty between Denmark and the Federal Republic of Germany (1955), the Belgian Court Languages Act (1963), the introduction of Catalan studies at the universities of Montpellier and Perpignan (1970), the Celtic Institute at Rennes (1970), the introduction of Iberian studies, including the Basque language, at Bordeaux (1970), draft legislation concerning Slovene in Trieste (1970–76), the Belgian Constitution (1971), the extension of the Deixonne Act to include Corsica (1972), United Kingdom support for the teaching of Welsh (1974), Belgian subsidies for French schools in Les Fourons (1974), the Non-Swedish Languages Act in Sweden (1976), the *Volksgruppengesetz* in Austria (1976), the Welsh office circular (1977), the provisional autonomous regions in Spain (1977), the teaching of Lapp in Norway (1978), revision of the Belgian Constitution (1978), the Bilingualism Act in Catalonia (1978), the proposals for Friulia (1978), autonomy in Greenland (1979) and autonomous powers for Catalonia and the Spanish Basque country (1979).

4. *The problem of languages and dialects*

From a linguistic point of view, we all speak dialect. Even those of us living in capitals who speak the main official language—be we inhabitants of Paris, Madrid or Rome—have our own accent, our own forms of words, our own vocabulary, which are not the same as the language sanctioned by such academies as may exist.

Language is a social convention almost always evolved by a chancery, sometimes by a group of writers. In this way written language or ways of speaking have become separated from dialects, and have come to cover areas of varying size, enjoying the status of a koine adopted by people who often speak related but very different dialects. It is these ways of speaking which have in most cases become the official languages of the ruling class and, in some cases, the languages of culture.

The relationships between actual spoken languages and the languages of culture are varied. Take the case of the inhabitants of Luxembourg who speak a Germanic dialect, but have voluntarily chosen French as their literary medium. Then there is the case of the Alsations who demand, alongside French, the teaching not of their dialect but of German. There are the Romansch-speaking Swiss, who use their five dialects in primary school but only Sursilvan as their official language. Different again is the situation in the United Kingdom, France or Spain, whose official language is based on the language of the capital or the language of the court, or in

(1952), la Constitution danoise (1953), le *Traité d'Etat autrichien* (1955), le *Pacte Danemark-République Fédérale d'Allemagne* (1955), la loi belge pour les langues devant les tribunaux (1963), l'institution de l'enseignement du catalan dans les Universités de Montpellier et Perpignan (1970), l'Institut celtique de Rennes (1970), les études ibériques, avec l'étude du basque, à Bordeaux (1970), les propositions de loi pour les Slovènes de Trieste (1970–1976), la Constitution belge (1971), l'extension de la loi Deixonne à la Corse (1972), l'investissement britannique dans l'enseignement du gallois (1974), la subvention belge pour les écoles françaises dans les Fourons (1974), la loi des langues non suédoises en Suède (1976), le *Volksgruppengesetz* en Autriche (1976), la circulaire du *Welsh Office* (1977), les autonomies provisoires en Espagne (1977), l'enseignement du lapon en Norvège (1978), la révision de la Constitution belge (1978), la loi du bilinguisme en Catalogne (1978), les propositions pour le Frioul (1978), l'autonomie du Groenland (1979), les autonomies de la Catalogne et du Pays basque d'Espagne (1979).

4. *Le problème des langues et les dialectes*

Un examen scientifique de la réalité linguistique nous fait voir que nous parlons tous des dialectes. Même ceux qui parlent la langue majoritaire et officielle dans une capitale — les Parisiens, les Madrilènes, les Romains — ont leur accent, leurs formes verbales, leur vocabulaire, qui ne coïncident jamais avec la langue fixée par les académies là où il y en a.

On appelle langue une convention sociale presque toujours élaborée par une chancellerie, quelquefois par un ensemble d'écrivains. Des parlars écrits se sont ainsi détachés de l'ensemble des dialectes et ils ont recouvert des zones plus ou moins grandes, avec le statut d'une koine adoptée en commun par des gens qui souvent parlent des dialectes voisins, mais souvent bien différents. Ce sont ces parlars qui sont devenus, dans la plupart des cas, les langues officielles des structures politiques et, dans certains cas, des langues de culture.

Les rapports entre le parler réel et la langue de culture sont très variés. Rappelons le cas des Luxembourgeois qui parlent un dialecte germanique et qui choisissent volontairement le français comme langue véhiculaire. Celui des Alsaciens qui réclament, à côté du français, non l'enseignement de leur dialecte, mais de l'allemand. Celui des Suisses romanches qui emploient leurs cinq dialectes dans l'enseignement primaire, mais seul le Sursilvan comme langue officielle. Celui, bien différent, des pays qui, comme la Grande-Bretagne, la France ou l'Espagne, prennent comme base de leur langue officielle celle des capitales ou de la Cour, ceux qui, comme l'Italie,

Italy, which has chosen the language of the most active cultural nucleus (Tuscany), or in Germany which has created a language corresponding to no individual dialect. Then there are countries such as Norway or, until recently, Greece, where there is still a conflict between the language that was spoken by the cultural élite of the nineteenth century and now by the present dominant class, and the peasant or working class vernacular, but where an effort is made to achieve unity or synthesis between the two. In 1976, the popular language of Greece (Demotic) was recognised by law as the official language of the state.

In general, we find that communities which speak very localised dialects favour a more widespread or cultivated dialect or even a completely unrelated language. Conversely, there are communities which reject the more widespread dialect in favour of more localised speech. Such is the case with *Plattdeutsch*, which refuses to fall in line with Dutch; it is also true of Galician which uses different spelling from Portuguese or Brazilian, although it is the same language, and of Burgenland Croat in Austria, which is written differently from Yugoslav Croat.

3. Survey of languages¹

1. Aalandic

Swedish dialect spoken on the island of Aaland. Education is in Swedish. Place names are bilingual (Swedish and Finnish).

2. Albanian

There is an Albanian-speaking minority in Italy around Palermo, Reggio di Calabria, Catanzaro, Cosenza, Matera, Potenza, Lecce, Taranto, Foggia, Avellino, Campobasso and Pescara. In a total community of 260 000, Albanian is still spoken by some 80 000. The language is clearly in decline. Nevertheless, there is an association in Palermo, the *Associazione di Insegnanti Arbesh*, for the protection of the language, which has been in Italy since the Turkish invasion of Albania in the fifteenth century.

3. German

There are German-speaking areas in Denmark, the Netherlands, Belgium, Italy and Switzerland. German is the official language in Austria and Liechtenstein.

1. The alphabetic order followed is that of the original French version of this paper.

ont choisi le parler du noyau culturel le plus vivant — la Toscane — ou ceux qui, comme l'Allemagne, ont créé une langue qui ne correspond à aucun dialecte. Il y a encore ceux qui, comme la Norvège ou, jusqu'à récemment la Grèce, vivent le conflit entre le parler de l'élite culturelle du dix-neuvième siècle et de la classe dominante, et le parler populaire ou paysan, mais ont une volonté d'unité ou de synthèse entre les deux. En 1976, la langue populaire de la Grèce (démotique) a été reconnue par la loi comme langue officielle de l'Etat.

En général, nous observons que les communautés qui parlent des dialectes très peu répandus ou des parlers trop segmentés ont tendance à choisir un dialecte plus répandu ou plus cultivé, ou même une langue qui n'est pas apparentée. Des communautés, dans un sens inverse, rejettent le dialecte répandu au bénéfice de leur parler segmentaire. C'est le cas du *plattdeutsch*, qui renonce à s'aligner sur le néerlandais, du galicien, qui emploie une orthographe différente du portugais ou du brésilien, bien qu'il s'agisse de la même langue, ou du croate du Burgenland, en Autriche, qui s'écrit différemment du croate de Yougoslavie.

3. Survol des situations des langues

1. Aalandais

Dialecte suédois parlé dans l'île d'Aaland. L'enseignement est en suédois. La toponymie bilingue: en suédois et finnois.

2. Albanais

Il existe une minorité de langue albanaise en Italie dans les territoires de Palermo, Reggio di Calabria, Catanzaro, Cosenza, Matera, Potenza, Lecce, Taranto, Foggia, Avellino, Campobasso et Pescara. Il s'agit d'une communauté de 260 000 personnes, dont 80 000 parlent encore l'albanais qui est évidemment en recul. Il existe pourtant à Palermo une *Associazione di Insegnanti Arbesh* destinée à protéger cette langue, présente en Italie depuis l'invasion turque de l'Albanie au quinzième siècle.

3. Allemand

Il y a des territoires de langue allemande au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie et en Suisse. L'Allemand est la langue officielle en Autriche et au Liechtenstein.

Denmark has a 15–23 000-strong German-speaking minority in North Slesvig and South Jutland. The Danish Constitution (1953) and a treaty between Denmark and the Federal Republic of Germany guarantee this population the use of its own language in education, on radio and on television, and free cultural communication with the Federal Republic of Germany. One newspaper in German has a circulation of 3 500 and eight magazines a circulation ranging from 650 to 3 000.

In the Netherlands, there is a small German-speaking minority in Limburg.

In Belgium, German is the official language of Eupen, Malmédy and Saint-Vith and German-speakers are entitled to plead and testify in their language in the Verviers arrondissement. German language education comes under the same ministry as French language education.

In Italy, German is spoken in South Tyrol (the autonomous region of Alto Adige). When the territory became Italian, public use of German was forbidden and place names, family names and even inscriptions on tombstones were italianised. Reaction was strong. After an often violent struggle, the Bolzano (Bozen) region, where bilingualism is now respected, was given autonomy. Place names have reverted to German. The Statute of Autonomy states protection of linguistic minorities to be in the national interest. In local government service, a proportion of six German, to three Italian and one Ladin speaker (Ladin being a further minority) is maintained. Italy also has German-speaking groups in Aosta, Vercelli, Novara, Trento, Verona, Vicenza, Belluno and Udine, but there seems little likelihood of a policy of protection because the groups are scattered.

In Switzerland, although the cantons are not coterminous with language zones, German is in current use in the cantons in which it predominates. Article 116 of the Federal Constitution states that German, together with French, Italian and Romansch, is one of the national languages. German, along with French and Italian, is an official language. Legislation provides for strict protection of linguistic boundaries to prevent conflict. Within the German-speaking area itself, there is a degree of bilingualism. *Schwyzertütsch*, the language of the Alemannic cantons, is in fact a cultural language alongside standard German and with a substantial literature existing.

Au Danemark, la minorité de langue allemande est composée de 15 à 23 000 personnes habitant dans le Nord-Schleswig et en Jutland du Sud. La Constitution danoise (1953) et le pacte entre le Danemark et la République Fédérale d'Allemagne garantissent à cette population l'usage de sa langue dans l'enseignement, la radio et la télévision, ainsi que la libre communication culturelle avec la République Fédérale d'Allemagne. Un journal en allemand tiré à 3 500 exemplaires, et huit revues tirées de 650 à 3 000 exemplaires existent actuellement.

Aux Pays-Bas, il y a une petite minorité dans le Limbourg.

En Belgique, l'allemand est langue officielle à Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Les personnes de langue allemande ont le droit de déposer dans leur langue devant les tribunaux dans l'arrondissement de Verviers. L'éducation en langue allemande dépend du même ministère que l'éducation en langue française.

En Italie, l'allemand est parlé dans le territoire du Tyrol du Sud, région autonome du Haut-Adige (Alto Adige). Lorsque ce territoire est devenu italien, l'usage public de la langue allemande a été interdit, les toponymes et les noms de famille, et même les épitaphes des tombeaux ont été italianisés. La réaction a été très forte. Après une lutte souvent violente, un statut d'autonomie a été reconnu à la région de Bolzano (Bozen). Le bilinguisme y est respecté. La toponymie est revenue à l'allemand. Le statut d'autonomie affirme que la protection des minorités linguistiques est dans l'intérêt national. Quant aux fonctions publiques, une proportionnalité a été établie sur la base de six fonctionnaires de langue allemande pour trois de langue italienne et un de langue ladine, car le ladin est une minorité à côté de l'autre minorité. Il y a aussi, en Italie, des groupes germanophones à Aoste, Vercelli, Novara, Trento, Verona, Vicenza, Belluno et Udine, mais il est très difficile d'envisager une politique de protection, car il s'agit de groupes disséminés.

En Suisse, bien que les cantons ne correspondent pas exactement aux frontières linguistiques, l'allemand est de plein usage dans les cantons où il prédomine. La Constitution fédérale affirme dans son article 116 que l'allemand, aussi bien que le français, l'italien et le romanche, est une des langues nationales de l'Etat. L'allemand est, avec le français et l'italien, langue officielle. La législation prévoit une protection stricte des frontières linguistiques, afin d'empêcher les conflits. La région germanophone connaît elle-même un certain bilinguisme. Le *Schwyzertütsch* ou langue des cantons germaniques, est en effet un langage de culture doté d'une expression littéraire importante, parallèlement à l'allemand classique.

4. *Alsatian*

In Alsace, use of Alsatian is governed by the Act of 1 March 1951, Section 11 of which deals with the publication of bilingual newspapers. At least 25% of the text must be in French, in addition to everything to do with youth and sport. The local newspaper, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, appears in two editions: one entirely in French and the other bilingual (French and German).

The Deixonne Act has applied in Alsace since 1952, with very different results from those in areas speaking the Occitan dialects. In 1966, 90% of the Bas-Rhin population and 70% of the population of Moselle wanted German taught. In 1980, it is estimated that two-thirds of Alsace children learn German.

The 1980 guidelines for the educational and cultural development of Alsace issued by the Director of Education for Strasbourg, Mr Magnin, stress the need to improve command of the two languages, French and German, and to take account of the Alsatian dialect in teaching them.

Defence of German dialect is organised in Alsace and Germanic Lorraine by the Cercle René Schickelé (1968). Street names are sometimes covered over by unofficial signs in Alsatian. In January 1980, André Traband, mayor of Haguenau, writing in *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, suggested that advantage should be taken of Alsace's two languages in order to develop its cultural potential.

On the radio, Alsace I and II broadcast five to six hours of Alsatian a week and around one hour of German daily (except Sunday). Television puts out a weekly dialect programme of at least half an hour.

5. *Aragonese*

Aragonese is spoken in certain valleys on the Spanish side of the Central Pyrenees. It is almost never written and has no legal status.

6. *Aran dialect*

In the Val d'Aran in north-west Catalonia, there is a population which speaks Aran dialect, a variety of Gascon, that is a dialect of Occitan. The cultural authorities of Catalonia have taken it upon themselves to preserve the Aran language and keep a place for it in education. The local population are all polyglot since, while having their own language, they speak fluent Catalan (because they have been Catalan for several centuries), French (because during the winter

4. *Alsacien*

En Alsace, la possibilité de l'utilisation de la langue du territoire est régie par la loi du 1^{er} mars 1951 dont l'article 11 régleme la publication d'organes de presse bilingue. Au moins 25 % du texte doit être en français ainsi que tout ce qui concerne la jeunesse et le sport. Le journal *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* a une édition entièrement en français et une édition bilingue (français/allemand).

Depuis 1952, la loi Deixonne s'applique à l'Alsace où elle produit des résultats qui contrastent avec ceux des régions de langue occitane. En 1966, 90 % de la population du Bas-Rhin et 70 % de celle de la Moselle demandaient l'enseignement de l'allemand. En 1980, on considère que deux tiers des enfants alsaciens l'étudient.

Le cadre d'orientation pour la promotion éducative et culturelle de l'Alsace, publié par le Recteur Magnin, de l'Académie de Strasbourg, en 1980, souligne la nécessité d'améliorer la maîtrise des deux langues, français et allemand, et de tenir compte du dialecte alsacien pour leur apprentissage.

Le Cercle René Schickelé (1968) organise, pour l'Alsace et la Lorraine thioise, la défense de la langue allemande. Les plaques des rues sont parfois recouvertes par des plaques «sauvages» dans la langue de l'Alsace. En janvier 1980, André Traband, maire de Haguenau, a publié dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* un article sur l'utilité de tirer partie de la bivalence linguistique des Alsaciens pour le développement du potentiel culturel.

A la radio, Alsace I et II émettent cinq à six heures par semaine en dialecte, une heure par jour environ (sauf le dimanche) en allemand. La télévision a une émission en dialecte d'au moins une demi-heure chaque semaine.

5. *Aragonais*

La langue aragonaise est parlée dans certaines vallées des Pyrénées centrales, du côté espagnol. Ce parler n'est presque jamais écrit et n'a aucun statut légal.

6. *Aranais*

Dans la vallée d'Aran — Val d'Aran — au nord-ouest de la Catalogne, on trouve une population qui parle dans l'ensemble l'aranais, variété du gascon, c'est-à-dire un dialecte occitan. Les autorités culturelles de la Catalogne se sont fait un devoir de préserver le langage aranais et de garantir sa présence dans l'enseignement. Les Aranais sont tous polyglottes car, ayant leur langue propre, ils parlent couramment le catalan parce qu'ils sont Catalans depuis plusieurs siècles,

the area has much more contact with France than with Spain) and Castilian (because it is taught in the schools).

7. Armenian

There is an Armenian-speaking section of the population in Cyprus. Under the law the members of that community may choose to belong either to the Greek community or to the Turkish community.

Armenian is also spoken in Turkey. The right of the Armenian Community in Istanbul to use its language in education and publications is protected by the Treaty of Lausanne and by the Turkish Constitution and legislation.

8. Bable

Bable, the language of Asturia, in Spain, is often regarded as a dialect, very much alive as a spoken language but with no major literature. It is fairly closely related to Castilian and seems unlikely to develop separately, despite popular support and the interest shown by a small intellectual minority.

9. Basque

Euskera, the language of the Basque people distributed between France (200 000 Basques, including 100 000 who speak the language) and Spain (600 000), where they occupy the provinces of Guipuzcoa, Biscay, Alava and Navarre. The first three of these were integrated with Castile in the thirteenth century. Navarre was added in the sixteenth century.

The Basque language was formerly never written down because the chancelleries in the Basque countries used Gascon, French and Castilian. After the romantic period in the nineteenth century, however, a Basque literature began to appear, at the same time as academic studies established its grammar and produced a dictionary.

Nowadays, in the Spanish part, Basque is spoken mainly in Guipuzcoa and in the northern half of Navarre, but the whole region claims its use as the language of official documents, education and the mass media.

Joint official status together with Castilian was obtained in the first Statute of Autonomy in 1936. After being suppressed under Franco from 1939 to 1975, Basque again became an official language with the establishment of provisional autonomy, confirmed with the Statute of 1979.

le français parce qu'en hiver le pays a beaucoup plus de rapports avec la France qu'avec l'Espagne, et le castillan parce qu'il est enseigné dans les écoles.

7. Arménien

Il existe un secteur de population de langue arménienne à Chypre. D'après la législation, les membres de cette communauté peuvent choisir entre s'intégrer à la communauté de langue grecque ou bien à celle de langue turque.

L'arménien est aussi parlé en Turquie. Le Traité de Lausanne ainsi que la Constitution et la législation turques protègent le droit de la communauté arménienne à Istanbul, à l'emploi de sa langue dans l'enseignement et les publications.

8. Bable

Le Bable ou langue des Asturies, en Espagne, est souvent considéré comme un dialecte, très vivant au niveau parlé, mais sans culture écrite importante. Assez voisin du castillan, il ne paraît guère susceptible de développement séparé malgré les mouvements de soutien populaire et l'intérêt d'une petite minorité intellectuelle.

9. Basque

La langue basque ou Euskera est propre au peuple basque, répandu entre la France (200 000 Basques, dont 100 000 parlent la langue) et l'Espagne (600 000) où il occupe les *provincias* de Guipuzcoa, Biscaye, Alava et Navarre. Les trois premières ont été intégrées au treizième siècle à la Castille. La Navarre y a été rattachée au seizième siècle.

La langue basque n'avait jamais été écrite, car les chancelleries de son territoire employaient le gascon, le français et le castillan, mais après le romantisme, au dix-neuvième siècle, est apparue une littérature basque, tandis que des études scientifiques fixaient la grammaire et le dictionnaire.

Aujourd'hui le basque est parlé dans la partie espagnole, surtout en Guipuzcoa et dans la moitié Nord de la Navarre, mais le pays tout entier réclame l'usage de l'Euskera comme langue des actes officiels, de l'enseignement et des *mass media*.

La co-officialité avec le castillan a été obtenue par le premier statut d'autonomie, en 1936. Persécuté par la dictature franquiste de 1939 à 1975, le basque est redevenu langue officielle à partir de l'autonomie provisoire, situation confirmée avec le statut de 1979.

The French Basques have pre-school establishments (*ikastolak*), where teaching is entirely in Basque. A 1971 ministerial directive authorises three hours a week in schools, but this target is rarely achieved. At Bordeaux, there is an institute for the study of Basque as an "Iberian language". Biarritz radio station has put out some programmes in Basque since 1960. Since 1971, television has devoted fifteen minutes a month to Basque, with a further five minutes a day and thirty minutes on Sundays.

10. Breton

The Breton community numbers 2 598 000, of whom one million speak Breton. Unification of this language, which had split into dialects, was achieved by Ar Gouidec at the end of the nineteenth century. The language is now protected by Emgleo Breiz, founded in 1953, and Ar Falz, which represents the cultural front. For education, there is Skol Ar Ensav and the Diwan association dealing with pre-school teaching solely in Breton. At university level, there has been a Celtic institute at Rennes since 1970.

Thirty periodicals exist, of which twenty are entirely in Breton and ten bilingual. Since 1969 there have been seventeen minutes of Breton every day on France Inter and one hour on Sunday afternoons; television news time totals six hours fifty-eight minutes per year and a magazine programme seventeen hours twenty minutes. The Breton Cultural Council, a consultative institution created by the cultural charter, decided in December 1980 to consider the setting up of a Breton radio station to spread the Breton language and culture.

11. Catalan

The most widespread of the minor languages of western Spain is Catalan, spoken by nearly eight million people in French Catalonia, Andorra—where it is the only official language—Spanish Catalonia, Valencia province, the Balearic Islands and at Alghero in Sardinia. There are two recognised dialects, an eastern one spoken round Barcelona and in the islands, and a western dialect spoken in the Lerida region and around Valencia.

The Catalan-speaking regions incorporated in Spain in the eighteenth century have a long and independent history behind them, with a thousand years of language development in law, science and literature.

Catalan ceased to be an official language in Catalonia in 1716; later, in the nineteenth century, it was eliminated from education and the courts, but it became an official language again,

Les Basques du côté français ont des *ikastolak*, établissements préscolaires, exclusivement en basque. Une directive ministérielle de 1971 autorise son enseignement trois heures par semaine, mais cet objectif est rarement atteint. Il existe à Bordeaux un institut pour l'étude du basque comme «langue ibérique». Depuis 1960, la station de Biarritz produit quelques émissions de radio en langue basque. Depuis 1971, la télévision consacre au basque quinze minutes par mois, cinq minutes par jour et trente minutes le dimanche.

10. Breton

La communauté bretonne compte 2 598 000 personnes dont un million parlent la langue. L'unification de la langue, qui était tombée dans la fragmentation dialectale, fut réalisée par *Ar Gouidec*, à la fin du dix-neuvième siècle. Maintenant, la langue est promue par *Emgleo Breiz*, fondée en 1953, et *Ar Falz* qui représente le front culturel. Pour l'enseignement, il y a l'organisation *Skol Ar Ensav* et l'association *Diwan*, consacrée au préscolaire, uniquement en breton. L'Institut celtique, au niveau universitaire, fonctionne à Rennes depuis 1970.

On dénombre 30 publications périodiques, dont 20 unilingues en breton et 10 bilingues. Depuis 1969, il y a dix-sept minutes par jour en breton à France Inter et une heure le dimanche après-midi; à la télévision, six heures cinquante-huit minutes par an en informations et un magazine comportant dix-sept heures vingt minutes d'émission par an. Le Conseil culturel de Bretagne, institution consultative créée par la charte culturelle, a décidé, en décembre 1980, d'étudier la création d'une radio bretonne destinée à la diffusion de la langue et de la culture bretonnes.

11. Catalan

La plus répandue des langues minoritaires de l'Europe occidentale est le catalan, parlé par près de 8 millions de personnes, dans la Catalogne française, l'Andorre — où il est la seule langue officielle — la Catalogne espagnole, le Pays valencien, les îles Baléares et Pityuses et aussi à l'Alguer, en Sardaigne. On distingue un dialecte oriental parlé dans le territoire de Barcelone et dans les îles, et un dialecte occidental parlé dans la région de Lerida et dans le Pays valencien.

Les pays de langue catalane, incorporés à l'Etat espagnol au dix-huitième siècle, ont derrière eux une longue histoire indépendante, avec un développement de leur langue dans les lois, la science et la littérature pendant mille ans.

La langue catalane a cessé d'être officielle en Catalogne en 1716, plus tard elle a été éliminée, au dix-neuvième siècle, de l'enseignement et des tribunaux de justice. Mais elle est

with the Mancomunitat in the early twentieth century. Persecuted again under the dictatorship between 1923 and 1930, it again became an autonomous official language in 1931, then being adopted for education from primary school to university, by the radio and a large part of the press. Again persecuted under Franco between 1939 and 1975, its position has again been secured with the restoration of the autonomy of parliament in 1979 and of the Catalan Government in 1980. The province of Valencia and the Balearic Islands have provisional autonomy with bilingualism prevailing.

On the French side of the Eastern Pyrenees, a northern form of Catalan is spoken by 260 000 of the 300 000 inhabitants. It has an unbroken literary tradition, contact with the Spanish part of Catalonia and support from active societies like the *Rossellonès d'Estudis* group (1960), later the *Institut Rossellonès d'Estudis Catalanis*, and the summer university at Prades.

Of pupils at local lower secondary schools, 15% learn Catalan.

There are departments of Catalan at the Universities of Montpellier and Perpignan; in the press, *L'Indépendant* carries one article every two days; television puts out five minutes per day and half an hour once a month.

Italy's Catalan-speaking minority is made up of the 20 000 inhabitants of Alghero in Sardinia. They maintain contact with Catalan-speaking areas in Spain and France, and have their own literature and singers with a considerable following among young people. They publish a number of books and periodicals. Catalan is not recognised in the schools or by the media, despite efforts since 1968 to revive the language.

12. *Fala Chesana*

Fala Chesana is the language of the Hecho Valley in the Aragonese Pyrenees of Spain. It covers an extremely small area and is almost never written.

13. *Cornish*

The language of Cornwall, in Great Britain, died with Dolly Pentreath in 1777. However, during the nineteenth century the linguist Jenner promoted studies which culminated in the systematisation of the language by Mordon and in the publication in 1939 of Caradar's grammar, now considered as definitive. Since 1967 the Association Kesva an Tavas Kernewek has been organ-

redevue officielle au début du vingtième siècle avec le Mancomunitat. Persécutée de nouveau par la dictature entre 1923 et 1930, elle est redevenue la langue officielle avec l'autonomie en 1931, étant alors adoptée par l'enseignement, du primaire à l'université, par la radio et une grande partie de la presse. Persécutée de nouveau par la dictature de Franco de 1939 à 1975, le rétablissement de l'autonomie en 1979 du Parlement et du Gouvernement catalans en 1980, garantit de nouveau la situation de la langue. Dans le Pays valencien et aux îles Baléares et Pityuses, il y a un régime d'autonomie provisoire, avec une situation de bilinguisme.

Du côté français, le catalan est la langue des Pyrénées orientales, la Catalunya-nord, parlée par 260 000 des 300 000 habitants. La langue, avec une tradition littéraire ininterrompue, en rapport avec la partie espagnole de la Catalogne, est promue par des sociétés actives, comme le groupe *Rossellonès d'Estudis* (1960) et plus tard l'*Institut Rossellonès d'Estudis Catalanos* ainsi que par les universités d'été de Prades.

15% des étudiants du premier cycle secondaire français suivent des cours de langue catalane.

Il existe un département en catalan dans les Universités de Montpellier et Perpignan; dans la presse, un article tous les deux jours dans *L'indépendant*; à la télévision, cinq minutes par jour et une demi-heure une fois par mois.

La minorité italienne de langue catalane est constituée par les 20 000 habitants de l'Alguer (Alghero), en Sardaigne. Ils entretiennent des contacts avec les zones catalanes d'Espagne, de France, ont une littérature et des chanteurs catalans très estimés de la jeunesse. Ils éditent quelques livres et revues. Le catalan n'est reconnu ni dans l'enseignement, ni par les médias, malgré la renaissance volontariste de la langue observée depuis 1968.

12. *Chesan*

Le Chesan est le langage de la vallée de Hecho, dans les Pyrénées aragonaises, en Espagne. D'un territoire très petit, il n'est presque jamais écrit.

13. *Cornish*

La langue des Cornouailles, en Grande-Bretagne, s'est éteinte à la mort de Dolly Pentreath en 1777. Mais pendant le dix-neuvième siècle, le linguiste Jenner a été le promoteur d'études qui ont abouti à la systématisation de cette langue réalisée par Mordon et à la publication en 1939 de la grammaire de Caradar, considérée aujourd'hui comme définitive. Depuis

ising the spread and study of the language; Cornish was taught in the 1970s and books were published in Cornish. Today it is used in the home and in pubs. Several nursery schools supported by parents have adopted Cornish, which is thus becoming a natural medium for children. Cornish is also being used in religious services and the singing of songs in Cornish is increasingly common. The Cowethas An Yeth Kernewek Society was founded in 1979 with the aim of promoting the kind of activities in which the language is used by large numbers of persons. This is an example of a notable effort of will.

14. Corsican

Corsican is the language of Corsica.

Since 1972, it has been possible to teach Corsican under the Deixonne Act. The language has enjoyed official recognition since 1974. There are institutes of Corsican studies at the Universities of Aix-en-Provence, Nice and Paris.

The greatest efforts have been made through private initiative, aimed at re-establishing the language of 269 000 Corsicans through educational and cultural institutes such as "Cultura di Lingua Corsa", "Scola Corsa" and "Scolal Università". A good Corsican grammar has been available since 1968 and a dictionary since 1974.

The local edition of *Nice Matin* includes pieces in Corsican.

A number of private pre-school establishments called "E Cardelline" teach entirely in Corsican.

15. Creole

Creole is widespread in the French overseas territories.

Spoken in the French departments of the West Indies and Guiana, containing French elements mixed with others of Spanish and English origin, it is a very widespread dialect even outside French territory. The inhabitants of the Caribbean Islands are able to understand each other better in Creole than if each speaks his own official language. Mr Petit, Deputy for the French West Indies, has supported efforts to protect the language.

16. Croat

The Croat language problem involves Austria and Italy. There is a Croat-speaking minority in Austria's Burgenland. It is protected under the Treaty of St Germain-en-Laye (1919),

1967, l'association Kesva an Tavas Kernewek organise la diffusion et l'étude de la langue qui, pendant les années 70, a fait l'objet d'enseignement et de publication de livres. Aujourd'hui elle est employée dans l'usage domestique et dans la conversation des *pubs*. Plusieurs écoles maternelles, soutenues par des parents, ont adopté la langue qui devient ainsi naturelle pour les enfants. On l'emploie dans les services religieux. On chante de plus en plus des chansons en *cornish*. En 1979 a été fondée la Société Cowethas An Yeth Kernewek dont l'objectif est de développer les activités où la langue est utilisée par un grand nombre de personnes. Il y a là un exemple de volonté remarquable.

14. Corse

Le corse est le langage de la Corse.

Depuis 1972, le corse peut être enseigné en application de la loi Deixonne. En tant que langue, il est reconnu officiellement depuis 1974. Il y a des instituts d'études corses dans les Universités d'Aix-en-Provence, Nice et Paris.

L'effort le plus important est dû à l'initiative privée qui veut rétablir la langue des 269 000 Corses à travers des instituts d'enseignement et de culture comme *Cultura di Lingua Corsa, Scola Corsa ou Scolal Università*. Il existe une bonne grammaire corse depuis 1968 et un dictionnaire depuis 1974.

L'édition locale de *Nice Matin* contient des textes en corse.

Des institutions préscolaires privées appelées *E Cardelline* enseignent uniquement en langue corse.

15. Créole

Le créole est un parler répandu dans le territoire métropolitain français d'outre-mer.

Le créole, parlé dans les départements français d'Amérique, aux Antilles et en Guyane, avec des éléments français mélangés à d'autres d'origine espagnole et anglaise, est un dialecte très répandu même en dehors du territoire français. Les habitants des îles Caraïbes s'entendent mieux dans cette expérience qui leur est très utile, que s'ils parlent chacun leur langue officielle. M. Petit, parlementaire antillais, est intervenu en faveur de la protection de ce langage.

16. Croate

Le problème de la langue croate concerne l'Autriche et l'Italie. Il y a une minorité de langue croate dans le Burgenland, en Autriche. Elle est protégée par le Traité de St Germain-en-

the Federal Constitution and the State Treaty (1955), as well as by the *Volksgruppengesetz* (1976). The language is taught at parents' request, but not used at all in broadcasting. There are no publishing houses. One drawback is that, in the villages where Croat is spoken, a different orthography from that of the Yugoslav Croats, is used.

A group of 6 000 Croats is living in isolation in the Abruzzi. In 1980 the Croat minority in Burgenland complained to the governments signatory to the State Treaty that too few cultural measures were being taken.

17. Faroese

In the Faroe Islands, which have been Danish since 1816, use of the local language is guaranteed by the islands' autonomy, considerably extended in 1947 as compared with that granted in 1854.

18. Finnish

Finnish is a minority language in Sweden. The small Finnish-speaking community (10 000 inhabitants) at Tornedal in the north of the country is largely taught in Swedish, but a 1976 report by the Co-ordinating Committee for Mother Tongue Teaching points out that children whose early schooling was in Finnish are much better Swedish learners. Under an Act of 1975, language among minorities became a matter for parents to decide freely and equally.

19. French

French is widely spoken in certain countries adjoining France. It is the official language of a large part of Belgium and a sizeable area of Switzerland, as well as being spoken in the British Channel Islands.

In Belgium, Article 107 of the Constitution (1971) established three regions: a Walloon area (for official and educational purposes, French-speaking), a Flemish-speaking area and the Brussels region (bilingual). The Walloons long ago stopped using their language as an official language and have adopted French. There are two ministries of education. One of them, for French-language education, is responsible for the Walloon and bilingual provinces (35% and 15% respectively of the total). The bilingual Brussels region has a large majority of French speakers.

In Switzerland, under the Federal Constitution, French is one of the four national lan-

guages (1919), la Constitution fédérale de l'Autriche et le *Traité d'Etat* (1955) ainsi que par le *Volksgruppengesetz* (1976). La langue est enseignée à la demande des parents, mais elle n'a aucune place dans la radiodiffusion. Il n'y a aucune maison d'édition. Un inconvénient est que dans les villages où le croate est parlé on emploie une orthographe différente de celle des Croates de Yougoslavie.

En Italie, il existe un groupe de 6 000 Croates isolé dans les Abruzzes. En 1980, la minorité croate du Burgenland s'est adressée aux gouvernements signataires du *Traité d'Etat* pour se plaindre de l'insuffisance des mesures prises dans le domaine culturel.

17. Feroan

Les îles Féroé, danoises depuis 1816, ont l'usage de leur langue garanti par l'autonomie, élargie considérablement en 1947 par rapport à celle, restreinte, de 1854.

18. Finnois

Le finnois est une langue minoritaire en Suède. La petite communauté de 10 000 habitants du Tornedal, dans le Nord du pays, qui le parle est en sa plus grande partie scolarisée en suédois. Mais un rapport du Comité de coordination pour l'enseignement de la langue maternelle (1976) signale que les enfants qui ont été d'abord scolarisés en finnois apprennent beaucoup mieux le suédois. Depuis la loi de 1975, le choix de la langue des minorités est libre, dans le principe d'égalité, de liberté et de décision des parents.

19. Français

La langue française est répandue dans certains des pays voisins. C'est la langue officielle d'une grande partie de la Belgique et d'un territoire important de la Suisse. Elle est aussi parlée dans les îles britanniques de la Manche.

En Belgique, l'article 107 de la Constitution (1971) établit trois régions: wallone (de langue, officielle et d'enseignement, française), flamande (de langue néerlandaise) et bruxelloise (bilingue). Les Wallons ont depuis longtemps renoncé à leur langue comme langue officielle et ils ont adopté le français. Il y a un double ministère de l'Éducation. L'un des deux pour l'éducation en langue française, qui a compétence pour les 35% des provinces du pays (Wallons), et pour les 15% qui sont bilingues. La région bilingue de Bruxelles compte une large majorité de francophones.

En Suisse, le français est aux termes de la Constitution fédérale l'une des quatre langues

guages. It is also one of the three official languages. The Jura (population 67 500), a French-speaking area within the German-speaking canton of Berne, succeeded in 1978, after a long struggle, in becoming the twenty-third canton in the Federation. Three French-speaking districts in the south remain attached to Berne, just as there are German-speaking districts in the French-speaking cantons of Fribourg and Valais.

Luxembourg is an example of diglossia: the German-speaking population, although politically quite independent, has chosen French as the language of official business and of culture. Parliamentary proceedings are published in French and Luxembourgish.

In Italy, the 60 000 inhabitants of the Valle d'Aosta demanded and obtained the use of French as a language of culture.

We have no knowledge of any effort to re-establish Norman French in the Channel Islands, but television news is broadcast in standard French.

20. *Franco-Provençal*

Dialect intermediate between Provençal and French, spoken in south-eastern France. It also extends into Italy, where it is spoken in the north of the Turin region.

21. *Friulan*

Friuli, in Italy, belonged to Austria until 1918. Most of its 520 000 inhabitants speak Friulan. In 1978, a member of the Italian parliament, Mr Scovacricchi, tabled a bill concerning education in the language and asking that at least 10% of radio broadcasting time be set aside for Friulan.

22. *Frisian*

Frisian is spoken over a large area of the Dutch mainland, along a coastal fringe in Germany and on the North Sea Frisian Islands. In the Netherlands, 526 000 people speak Frisian.

There are 560 000 inhabitants of Friesland, the capital of which is Ljouwert (Leeuwarden), accounting for 4.1% of the population of the Netherlands. Having been an independent kingdom since the sixth century, it was annexed by Holland in the thirteenth century; it had its own medieval literature. Seventy-one per cent of the population still speak Frisian currently; 16% speak both languages (diglossia); 13% speak Dutch. Eleven per cent speak Frisian correctly and 53% incorrectly. Only 30% of the population of Ljouwert speak Frisian. 1959 saw the foun-

nationales. Il est aussi l'une des trois langues officielles. Le Jura, territoire de langue française qui faisait partie du canton germanophone de Berne avec 67 500 habitants, a obtenu en 1978 d'être le vingt-troisième canton de la Confédération. Pourtant trois districts francophones du Sud restent rattachés au canton de Berne de la même façon qu'il y a des districts allemands dans les cantons francophones de Fribourg et du Valais.

Le cas du Luxembourg est un exemple de diglossie car la population de parler germanique, bien que tout à fait indépendante politiquement, a choisi le français comme langue officielle et de culture. Les actes parlementaires sont publiés en français et en luxembourgeois.

En Italie, les 60 000 habitants du Val d'Aoste ont revendiqué et obtenu l'usage du français comme langue de culture.

Nous n'avons connaissance d'aucun effort de rétablissement du français normand dans les îles anglo-normandes. Malgré tout, la télévision donne les nouvelles en français.

20. *Franco-provençal*

Dialecte parlé en France, entre le provençal et le français, dans le Sud-Est du pays. Il pénètre aussi en Italie, où il est parlé dans le Nord de la région de Turin.

21. *Frioulan*

Le Frioul, en Italie, a appartenu jusqu'en 1918 à l'Autriche. Ses 520 000 habitants parlent, dans leur majorité, le langage frioulan. Le député Scovacricchi, a présenté en 1978 une proposition de loi concernant l'enseignement dans la langue et demandant qu'au moins 10% du temps d'émission de radio soit en frioulan.

22. *Frison*

Le frison est une langue parlée dans un territoire continental étendu aux Pays-Bas, dans une frange côtière en Allemagne, et dans les îles frisonnes de la mer du Nord. Aux Pays-Bas, 526 000 personnes parlent le frison.

La Frise, qui a comme capitale Ljouwert (Leeuwarden) a 560 000 habitants, 4,1 % de la population de la Hollande. Royaume indépendant depuis le sixième siècle, annexée par la Hollande au treizième, elle a eu une littérature médiévale. Aujourd'hui encore, 71 % des habitants parlent couramment le frison; 16 % sont diglossiques; 13 % parlent hollandais. 11 % écrivent correctement et 53 % incorrectement la langue. Dans la capitale, 30 % seulement des habitants parlent le frison. En 1959 a été fondée l'Académie de la langue frisonne. Les écoles primaires en Frise sont

dation of the Academy of the Frisian language. Primary schools in Friesland are mainly bilingual, in accordance with the Netherlands legislation of 1937 (50% of the 559 schools teach Frisian). Radio programmes are broadcast daily in Frisian.

In Germany, there are 11 000 Frisian speakers. There is no legislation to protect their language.

23. *Scottish Gaelic*

At the last census (1971) 1.8% of the population of Scotland, that is 88 892 inhabitants, spoke Gaelic. Only 500 had no knowledge of English.

There are no legislative restrictions on the official or legal use of the language. Declarations and documents in Gaelic are valid. If need be, their translation into English can be requested.

The 1980 Education Act makes it the duty of education authorities to provide teaching of Gaelic in those areas where it is spoken. In the Western Isles this has been accomplished and preparations are being made for bilingual education at secondary school. The introduction of Gaelic is for local authorities to decide.

There are several Gaelic programmes on the radio, fewer on television. The BBC broadcasts Gaelic lessons.

24. *Galician*

The population of Galicia is 2.8 million, of whom 2 million speak Galician fluently, 2.5 million understand it and 0.25 million write it.

Galicia is governed under a regime of provisional autonomy, pending permanent status. There is a Bilingualism Act which, although not very effective, has started off the process of restoring the popular language. The driving force behind this development is the intellectual, literary and university minority. The language is taught in both official and private schools. There are five Galician dialect periodicals. Some 350 books are published annually.

25. *Welsh*

Welsh is the language of Wales, in the United Kingdom. It is spoken by 550 000 people. The 1967 Language Act removed all legal obstacles to the use of Welsh, but neither made it official nor favoured bilingualism.

Welsh-speaking children are usually taught in that language at primary school. English is generally introduced towards age 8-9, although

en grande partie bilingues, d'après la loi hollandaise de 1937 (dans 559 écoles, 50 % enseignent le frison). Il y a des émissions de frison à la radio tous les jours.

En Allemagne, les Frisons sont 11 000. Aucune loi ne protège leur langue.

23. *Gaélique écossais*

D'après le dernier recensement de 1971, 1,8 % de la population de l'Ecosse, soit 88 892 habitants, parle gaélique. 500 personnes seulement ignorent l'anglais.

Aucune loi ne restreint l'usage officiel ou légal de la langue. Les déclarations et documents en gaélique sont valables. Eventuellement, on peut demander leur traduction en anglais.

L'*Education Act* de 1980 oblige les autorités éducatives à pourvoir à l'enseignement en gaélique dans les territoires où il est parlé. Dans les îles occidentales cela a été réalisé et on prépare l'enseignement bilingue pour les écoles secondaires. Cette implantation du gaélique doit être décidée par les autorités locales.

Il y a plusieurs programmes gaéliques à la radio. Moins à la télévision. La BBC 1 donne des cours de langue gaélique dans ses programmes.

24. *Galicien*

La Galice, en Espagne, a 2 800 000 habitants, dont 2 000 000 parlent le galicien couramment, 2 500 000 le comprennent et 250 000 l'écrivent.

La Galice vit sous un régime d'autonomie provisoire, dans l'attente du statut définitif. Il existe une loi de bilinguisme qui, si elle n'est pas très efficace, n'en a pas moins engagé le processus de rétablissement de la langue populaire. Le moteur de cette évolution est, sans doute, la minorité intellectuelle, littéraire et universitaire. La langue est enseignée dans les écoles, officielles et privées. Il y a cinq revues en galicien. On publie quelque 350 livres par an.

25. *Gallois*

Le gallois est la langue du Pays de Galles, en Grande-Bretagne. Il est parlé par 550 000 personnes. Le *Language Act* de 1967 supprime tout obstacle légal à l'usage de la langue galloise mais ne la déclare pas officielle et ne favorise pas le bilinguisme.

Dans l'enseignement, les enfants de langue galloise sont d'habitude éduqués dans leur langue à l'école primaire. L'anglais est générale-

there are schools where teaching in Welsh continues beyond that stage. In areas where English is spoken, bilingual schools are often preferred.

Despite this protection, the fact that Welsh tends to be considered inferior to English in that it is less practical has caused a noticeable decline in its fortunes which is accentuated by English being the language of the majority, Welsh is used in several secondary schools and studied at university colleges. Its use is permitted in examinations at schools of agriculture and nursing.

Welsh is used in radio programmes, exclusively so on Radio Cymru, and television. Controversy has recently arisen over a government undertaking to introduce a fourth, Welsh-language, television channel. Today Welsh is very much alive and has a rich literature.

26. Greek

Outside Greece, Greek is spoken in Turkey, Cyprus, Albania and Italy.

European Turkey has a community of 6 000 to 8 000 Greek speakers in Istanbul. The Lausanne Treaty, the Constitution and legislation protect their right to use Greek in education and publications.

Greek, like Turkish, is an official language in the Republic of Cyprus.

In Italy, there are 36 000 Greek speakers around Reggio di Calabria and Lecce.

27. Greenlandic

Greenland has developed its own language since the late nineteenth century. In 1953 a General Council was set up for the country, which has since April 1979 enjoyed extensive autonomy and self-government.

The population of Greenland is composed of 40 775 Greenlanders and 8 900 nationals of other countries. The Greenlanders constitute a majority in their own country, but a minority in Denmark's population of over 5 million. The language is divided into four dialects, one of which, Western Greenlandic, spoken by 37 000 inhabitants, is the official language. The dialect of Thule is spoken by 750 people and Eastern Greenlandic by 3 100.

Greenlandic is the language spoken by the majority of the Eskimos and belongs to the

ment introduit vers l'âge de 8-9 ans, bien qu'il y ait des écoles qui continuent l'enseignement en gallois. Dans les régions où l'on parle anglais, beaucoup choisissent les écoles bilingues.

Malgré cette protection, le gallois souffre d'une situation d'infériorité dans laquelle parfois on l'estime moins pratique que l'anglais, ce qui détermine une visible détérioration de la langue, notamment du fait que l'anglais est la langue de la majorité. Le gallois est employé dans plusieurs écoles secondaires et est étudié dans des collèges universitaires. On peut l'employer dans les examens, pour les écoles d'agriculture et d'infirmerie.

Le gallois est présent dans des programmes de radio et de télévision, exclusif dans radio Cymru. Dernièrement, une controverse a eu lieu au sujet d'une promesse du Gouvernement d'établir un quatrième canal de télévision en gallois. Le gallois est aujourd'hui une langue bien vivante, avec de la bonne littérature.

26. Grec

La langue grecque est présente, hors la Grèce, en Turquie, à Chypre, en Albanie et en Italie.

En Turquie, la partie européenne du pays compte, avec une communauté située à Istanbul, quelque 6 à 8 000 personnes qui parlent grec. Le Traité de Lausanne ainsi que la Constitution et la législation turques protègent leurs droits à l'emploi de la langue grecque dans l'enseignement et les publications.

A Chypre, le grec est langue officielle aussi bien que le turc.

En Italie, il y a 36 000 personnes de langue grecque dans les territoires de Reggio di Calabria et Lecce.

27. Groenlandais

Le Groenland a développé sa propre langue à partir de la fin du dix-neuvième siècle. Il a obtenu un conseil général pour le pays en 1953 et, depuis avril 1979, il jouit d'une large autonomie qui garantit tous les droits à un langage propre.

La population du Groenland comprend 40 775 Groenlandais et 8 900 personnes nées dans d'autres pays. Les Groenlandais constituent donc une majorité dans leur pays, mais une minorité dans l'Etat du Danemark qui a plus de 5 millions d'habitants. La langue est divisée en quatre dialectes dont l'un, le groenlandais occidental, parlé par 37 000 habitants, est langue officielle. Le dialecte de Thule est parlé par 750 personnes. Celui oriental, par 3 100.

Le groenlandais est la langue parlée par la majorité des esquimaux et appartient à la

large family of "inuit" languages. Many modern words are adaptations from Danish. All the indigenous population speak and write their language; Danish civil servants are obliged to learn it and it is the language used in all schools (there are no private schools). There are no daily newspapers. The weekly newspapers are bilingual: Greenlandic and Danish. There are many cyclostyled local papers in Greenlandic. Sixty per cent of radio broadcasting (2 989 hours) is in Greenlandic and 40% (2 037 hours) in Danish, but Greenlandic accounts for only 1% of broadcasting time on television. In 1979, twenty-five books were published, with a total print-run of 27 000 copies. A brief summary of films is given in Greenlandic in cinemas.

28. Gelderland Dutch

The Gelderland (Netherlands) has a highly distinctive Dutch dialect, used in pre-school and primary education in the Achterhoek and currently being studied at the Groningen Nedersaksisch Instituut.

29. Irish

The case of Ireland is a good illustration of the difference between nation and language. Ireland's independence has not led to the rehabilitation of its language.

Irish was still the majority language in the nineteenth century. Now, despite state protection, it is spoken mainly on a fringe of the western coast, in the Gaeltacht and by a total of 790 000 people. There are three dialects: that of the north or Donegal, that of the west or Connemara, and that of the south or Munster.

Ireland acquired dominion status in 1921 and (with the exception of the north-east or Ulster) full independence in 1937. In the 1939 Constitution Irish was declared the first, English the second, official language. The legislation is published in both languages. Both are used in parliament with simultaneous interpretation. The study of Irish is widespread, but in 1973 it ceased to be compulsory. There is a rich literature and Irish is the sole medium of certain writers. Irish is used on the radio. One station using Irish exclusively broadcasts only a few hours a day. National radio stations are bilingual in the Gaeltacht. Irish is used from time to time in the press and on television, but it is for songs that Irish has become very popular and has the widest audience. About thirty subsidised books are published each year and an indeterminate number of others. One or two films are also produced in Irish.

grande famille des parlers *inuit*. Beaucoup de mots modernes sont adaptés du danois. Tous les citoyens autochtones parlent et écrivent leur langue. Les fonctionnaires danois sont obligés de l'apprendre. Elle est la langue de toutes les écoles (il n'y a pas d'enseignement privé). Il n'y a pas de journaux. Les hebdomadaires sont bilingues: groenlandais et danois. Il y a beaucoup de feuilles locales photocopiées en groenlandais. La radio diffuse deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf heures (60 %) en groenlandais et deux mille trente-sept (40 %) en danois. Mais le groenlandais n'occupe que 1 % du temps de télévision. En 1979, vingt-cinq livres ont été publiés avec un tirage total de 27 000 exemplaires. Dans les cinémas, le public bénéficie d'une courte explication du film en groenlandais.

28. Gueldres

La région des Gueldres, dans les Pays-Bas, possède un dialecte hollandais très personnalisé, qui est employé dans l'enseignement préscolaire et primaire dans l'Achterhoek et qui est sujet d'étude au *Nedersaksisch Instituut* à Groningen.

29. Irlandais

Le cas de l'Irlande est une démonstration de la différence entre problème national et problème linguistique. L'indépendance de l'Irlande, en effet, n'a pas abouti au rétablissement de sa langue.

Pendant le dix-neuvième siècle encore, l'irlandais était la langue majoritaire. Maintenant, malgré la protection de l'Etat, il est parlé spécialement sur une frange de la côte occidentale, dans la Gaeltacht et au total par 790 000 personnes. Il y a trois dialectes: celui du Nord ou Donegal; celui de l'Ouest ou Connemara, et celui du Sud ou Munster.

En 1921, l'Irlande reçut le statut de *Dominion* et en 1937 sa pleine indépendance (excepté le Nord-Est ou Ulster). La Constitution de 1937 déclare l'irlandais première et l'anglais deuxième langue officielle. La législation est publiée dans les deux langues. Dans le Parlement, on emploie les deux, avec interprétation simultanée. L'étude de l'irlandais est répandue. Elle n'est plus obligatoire depuis 1973. Il existe pourtant une excellente littérature. Certains écrivains n'écrivent qu'en irlandais. L'irlandais est présent à la radio: un poste qui se consacre exclusivement à l'irlandais n'émet que quelques heures par jour. Les postes nationaux sont bilingues dans le Gaeltacht. A la télévision et dans la presse, il est présent de temps en temps, mais c'est par la chanson qu'il est devenu très populaire et que son audience est la plus vaste. On édite chaque année une trentaine de livres subventionnés et d'autres

30. *Ladin*

Ladin is widely spoken in Switzerland (Graubünden) and northern Italy. In Switzerland, its status is that of a variety of Romansch (see point 42), the other main dialect of which is Sursilvan. Ladin is used in schools. At Chur, there are Ladin and Sursilvan streams but the baccalaureate examinations are held in German, French or Italian. The population is in fact bilingual, also speaking German.

In Italy, Ladin (Alpine Romansch) is spoken by 25 000 people, divided between the provinces of Trento, Belluno and Bolzano. Only in Bolzano, thanks to the autonomy of South Tyrol, has their language achieved recognition. The Ladin Association has managed to secure some concessions over place names, education, official use of the language and proportions of officials.

31. *Lapp*

Lapp is spoken in Norway, Sweden and Finland.

In Norway, the Same (Lapps) constitute the only territorial minority. Norway has the largest Lapp population: 30 000 out of approximately 50 000, with 15 000 in Sweden, 5 000 in Finland and 2 000 in the USSR. In 1975 an advisory board, the Lapp Education Commission, was set up by the Norwegian Government to prepare measures for the Lapps' education. Education is now provided for nomads in both dialects and written forms (North and South) of their languages. Sedentary Lapps are also entitled to teaching in their own language. The radio studio of Karasjok has set about increasing radio broadcasting in Lapp. The Norwegian Government subsidises two newspapers for Lapps, one in Lapp, the other in Norwegian.

The Nordic Cultural Foundation deals with co-ordination of Lapp education and culture in the three countries, through a Nordic Lapp Institute.

The Lapps in Sweden enjoy protection under legislation which makes it compulsory for any group of more than four children to be taught their mother tongue at school.

In Finland, the small number of Lapps makes it difficult to devise an adequate language policy for them.

en nombre indéterminé. On produit également un ou deux films.

30. *Ladin*

Le langage ladin se trouve répandu en Suisse dans les vallées des Grisons et dans le Nord de l'Italie. En Suisse il constitue l'un des idiomes rattachés au romanche (voir point 42 ci-après), dont l'autre dialecte principal est le sursilvan. Le ladin est employé dans les écoles. A Coire (Chur) il y a des sections en ladin et en sursilvan. Mais les examens de maturité se font en allemand, français et italien. Il existe un bilinguisme de fait qui introduit l'allemand dans le territoire.

En Italie, le ladin ou «alpinoromanche» est parlé par 25 000 personnes réparties entre les provinces de Trento, Belluno et Bolzano. Ce n'est que dans la province de Bolzano que, grâce à l'autonomie de l'Alto Adige, les habitants ont obtenu la reconnaissance de leur langue. La lutte de l'Union du ladin a pu arracher quelques avantages dans la toponymie, l'enseignement, l'usage officiel de la langue et la proportionnalité des fonctionnaires.

31. *Lapon*

Le lapon est présent en Norvège, Suède et Finlande.

En Norvège, la seule minorité territoriale est celle des Same (Lapons). C'est en Norvège que se trouve la plus grande population laponne: 30 000 personnes, sur quelque 50 000, dont 15 000 en Suède, 5 000 en Finlande et 2 000 en URSS. En 1975 a été créée la Commission de l'éducation laponne, organe consultatif du Gouvernement norvégien, lequel prépare les mesures pour l'instruction des Lapons. Maintenant l'éducation des nomades est assurée dans les deux dialectes et deux orthographe de leur langage, le Nord et le Sud. Les Lapons sédentaires ont aussi le droit à l'enseignement dans leur langage. Le bureau de radio établi à Karasjok s'est occupé d'augmenter les émissions radiophoniques en lapon. Le Gouvernement norvégien contribue à la publication de deux journaux pour les Lapons, l'un en norvégien, l'autre en langue laponne.

La Fondation culturelle nordique, s'occupe de coordonner l'enseignement et la culture en lapon dans les trois pays, à travers un Institut lapon nordique.

Les Lapons de la Suède bénéficient de la loi qui oblige à l'enseignement de la langue maternelle de n'importe quel groupe de plus de quatre enfants dans les écoles.

En Finlande, le nombre très réduit des Lapons rend difficile une politique linguistique adéquate.

32. *Limburg dialect*

In accordance with Netherlands legislation of 1937, the Limburg dialect is used in schools in the southern Limburg region, and in 50% of radio programmes. The Catholic University of Nijmegen is studying the Limburg dialect and preparing a Limburg dictionary.

33. *Luxembourg dialect*

As already stated apropos of French, Luxembourg is a clear example of diglossia, the Frankish-dialect speaking population, although politically quite independent, having chosen French as the language of official business and of culture. However, the dialect is also recognised as an official language.

34. *Mirandan*

Only one Portuguese township, Miranda, possesses a dialect reasonably distinct from the predominant language of the country. The community is too small to have linguistic status.

35. *Meneghino*

Another culturally important Italian dialect is Meneghino or Milanese. Although still surviving, Milanese is on the way out, owing to the influence of radio, newspapers and television.

Dictionaries exist, such as those of Cherubini and Angiolini, but they are designed for people who think in dialect and only sometimes speak Italian. The situation now is that even the majority of those who speak the dialect think in Italian. The *Corriere della Sera* frequently mentions the extraordinary renaissance of Meneghino. A number of works in that dialect were published in 1980.

36. *Dutch*

Outside the Netherlands Dutch is spoken in a large area of Belgium and in an area in the north of France.

It is the language of the northern half of Belgium (50% of the provinces) and part of the population of the bilingual 15% of the country.

Flanders is a monolingual, Dutch-speaking area under the Belgian Constitution (1971). There is a Ministry of Education for the Dutch language.

32. *Limbourgeois*

Grâce à la loi hollandaise de 1937, le dialecte limbourgeois est utilisé à l'école dans la région du Sud-Limbourg où il est présent aussi dans 50 % des émissions de radio. L'Université catholique de Nimègue s'intéresse scientifiquement au parler du Limbourg et prépare un «Dictionnaire limbourgeois».

33. *Luxembourgeois*

Comme le rapport l'a déjà dit à propos du français, le cas du Luxembourg est un clair exemple de diglossie, la population de parler franco-mosan, bien que tout à fait indépendant politiquement, ayant choisi le français comme langue officielle et de culture. Cependant, le luxembourgeois possède aussi le statut de langue officielle.

34. *Mirandais*

Une seule unité urbaine, Mirande, au Portugal, possède un dialecte assez séparé du langage commun du pays. La communauté est trop petite pour avoir un statut linguistique.

35. *Meneghino*

Un dialecte italien culturellement assez important est le meneghino, ou milanais, encore vivant, mais qui est en train de disparaître sous l'influence des journaux, de la radio et de la télévision.

Il existe des dictionnaires, comme ceux de Cherubini et Angiolini, mais ils ont été conçus pour des personnes pensant en dialecte et s'exprimant parfois en italien. Maintenant, la situation est que même la majorité de ceux qui s'expriment en dialecte pensent en italien. Le *Corriere della Sera* parle souvent d'une extraordinaire renaissance du meneghino. En 1980 sont apparus quelques livres consacrés à ce dialecte.

36. *Néerlandais*

Hors des Pays-Bas, le néerlandais est parlé dans une grande partie de la Belgique et une région du Nord de la France.

En Belgique, il est la langue de la moitié Nord, avec 50% des provinces du pays, et d'une partie des habitants des 15% des zones bilingues.

Les Flandres constituent un territoire unilingue néerlandais, d'après la Constitution de la Belgique (1971). Il existe un ministère de l'Éducation pour la langue néerlandaise.

North French Dutch (Western Flemish), spoken by 50–80 000 people, is in an even more precarious position since the Deixonne Act has never been applied to it. Since 1972 the Cercle Michel de Swaen has campaigned for the language and has organised private Dutch classes in ten different places. In 1974, the *Vlaams Vrienden* in Frankrijk persuaded the French Government to teach Flemish as a second language, to grant it joint official status in public documents and allow a certain amount of broadcasting time in the language.

37. Norwegian

Within Norwegian, a slight language problem concerns the older form of the language and the language of the towns and the cities, strongly influenced by Danish. Nynorsk is written by 10–20% of the population throughout the country, especially in Eastern and Western Norway. By law, both forms have the same rights in government offices and official institutions.

38. Occitan

Occitan occupied a vast area, nearly the whole of the southern half of France, which nowadays has a population of 11 million, with offshoots in Italy and the Val d'Aran in Spanish Catalonia. In France, dialectal variants of Occitan are spoken in Gascony, Languedoc, Limousin, Auvergne and Provence.

Formerly enjoying its own major literary culture, that of the troubadours, most of the Occitan area was attached to the kingdom of France at the beginning of the thirteenth century (1213) and has since been transformed through the increasing dominance of the French language.

Of a population of some 11 million, 7 million still understand the language and 2 million speak it. French predominates in the towns to the exclusion of Occitan, regarded as a peasant patois, with different dialects in Gascony, Périgord, Limousin, Auvergne, Languedoc, Provence and related languages such as "Franco-Provençal". Occitan was given a new lease of life by romanticism. The poet Jasmin had great success with his Occitan poems even in Paris (1825), where he was enthusiastically welcomed by Lamartine and Chateaubriand. In 1854 a movement to further the language was founded, the Félibrige, and in 1959 Frederic Mistral wrote the poem "Mirelha" ("Mireille"), a masterpiece in the Provençal dialect.

Fundamental concern for unity of the Occitan language was to give rise to difficult struggles. In 1919, the Occitan school of Perbosc

Le néerlandais (flamand occidental) du Nord de la France, où il est parlé par 50 à 80 000 personnes, se trouve dans une situation précaire car on n'y a jamais appliqué la loi Deixonne. Depuis 1972, le Cercle Michel de Swaen entreprend la défense de la langue et organise des cours privés de néerlandais en dix endroits différents. En 1974, la *Vlaams Vrienden in Frankrijk* a pu obtenir du Gouvernement français l'enseignement du flamand comme deuxième langue, une co-officialité pour les documents publics et une certaine place dans la radiodiffusion.

37. Norvégien

A l'intérieur de la langue norvégienne, un petit problème linguistique se pose entre la forme de parler ancienne et le parler urbain, fortement influencé par le danois. Le nynorsk est écrit par 10 à 20 % de la population, partout dans le pays, dans la Norvège orientale et occidentale. Aux termes de la loi sur les langues, les deux ont les mêmes droits dans les bureaux du Gouvernement et les institutions officielles.

38. Occitan

La langue occitane a eu un territoire très vaste, occupant presque la moitié Sud de la France, peuplée aujourd'hui de 11 000 000 d'habitants, avec des prolongations en Italie, et dans le Val d'Aran, territoire catalan de l'Etat espagnol. En France, elle a des variétés dialectales en Gasconne, Languedoc, Limousin, Auvergne et Provence.

Jadis foyer d'une grande culture littéraire, celle des troubadours, la plus grande partie du territoire occitan fut rattachée au domaine royal de France au début du treizième siècle (1213) et depuis lors transformée par la domination progressive de la langue française.

Sur une population de 11 millions d'habitants, 7 comprennent encore la langue et 2 la parlent. Le français domine dans les villes et ignore l'occitan, considéré comme un patois paysan, fragmenté en dialectes gascon, périgourdin, limousin, auvergnat, languedocien, provençal, et les langages voisins, comme le «franco-provençal». L'occitan a repris une certaine vigueur à la faveur du Romantisme. Le poète Jasmin a obtenu un grand succès avec ses poèmes occitans, même à Paris (1825) où il a été accueilli avec enthousiasme par Lamartine et Chateaubriand. En 1854 était fondé le Félibrige, mouvement pour la récupération de la langue, et, en 1859, Frédéric Mistral créait une œuvre maîtresse avec son poème *Mirelha* (*Mireille*), en dialecte provençal.

La préoccupation fondamentale de l'unité de la langue devait donner lieu à des luttes difficiles. En 1919, l'Ecole occitane de Perbosc et

and Estieu provisionally laid down spelling rules, which Alibert fixed more successfully in 1935. In 1951, for the first time, the Deixonne Act officially allowed Occitan in schools, where it had been persecuted since the sixteenth century. Its recovery after so many centuries has been slow.

Since 1968 there has been an Occitan summer university providing training for language teachers.

In recent times, a manifesto has gathered 150 000 signatures in support of the rights of Occitan, petitioning for it to be regarded alongside French as a national language. The Maison de l'Occitanie has been set up at Montpellier. Official speeches in Occitan are increasingly frequent. Street signs in Occitan are gradually gaining ground. Edgar Taillade, Chairman of the Nîmes Conseil régional, has said that we are seeing "the end of a complex". People are no longer ashamed of speaking Occitan.

Even so, lack of social impetus and indifference in official circles prevent a real recovery of the language. The Deixonne Act is not applied wholeheartedly. The use of Occitan in the media is not extensive. In Marseilles, for example, the radio broadcasts only five minutes a day in Occitan with a thirty-minute magazine programme twice a week.

In Italy, Occitan dialects are spoken by 100 000 people at Cuneo and Imperia, the 60 000 inhabitants of the Valle d'Aosta, who have chosen French as their cultural language, and, in the south, the whole of the small Occitan community of Calabria.

The small minority of Occitans in Calabria were the subject of a United Nations study in 1975. Originally, they were emigrants from Vaud, Occitan-speakers who fled before the French invasion in the thirteenth century. They lived in two communes. Those of Vaccarizzo have completely disappeared. At Guardia Piemontese, where there were 2 500 in 1951, only 700 remain. There are still 59 children at school, but they are not taught in Occitan, which is speeding up the disappearance of the group. At the eleventh hour, however, it seems that the region may approve funds for teaching them to read and write in Occitan.

The case of the Val d'Aran in Spain has been described in the section on Aragonese.

39. *Piedmontese*

The language of Piedmont is now taught at twelve official schools by unpaid teachers. The regional council has published its texts in Pied-

Estieu régularisait provisoirement l'orthographe, qu'Alibert fixait avec plus de succès en 1935. En 1951, la loi Deixonne permettait pour la première fois la présence de l'occitan dans l'enseignement, où il avait été persécuté depuis le seizième siècle, mais la reprise, après tant de siècles, a été très lente.

Depuis 1968 fonctionne une université occitane d'été, destinée à la formation de professeurs de langue.

Ces derniers temps ont vu un manifeste de 150 000 signatures en faveur des droits de la langue occitane, demandant qu'elle soit considérée, avec le français, comme langue nationale. A Montpellier a été créée une Maison de l'Occitanie. De plus en plus on entend des discours officiels en occitan. Les plaques des rues, petit à petit, s'occitanisent. Edgar Taillade, Président du Conseil régional, de Nîmes, a pu dire qu'on assiste à «la fin d'un complexe». On n'a plus honte de parler occitan.

Malgré tout, la dynamique sociale spontanée et l'indifférence officielle ne permettent pas un mouvement important de récupération de la langue. L'application de la loi Deixonne est très modeste. La présence de la langue dans les médias est aussi très modeste. A Marseille, par exemple, la radio émet cinq minutes chaque jour en occitan et il y a un magazine de trente minutes deux fois par semaine.

En Italie, des dialectes occitans sont parlés par 100 000 personnes à Cuneo et Imperia, par les 60 000 habitants du Val d'Aoste, qui ont choisi le français comme langue de culture et, dans le Sud, toute la petite communauté occitane de Calabre.

Le cas des Occitans de Calabre est celui d'une petite minorité qui a fait l'objet en 1975 d'une étude de l'ONU. Ce sont d'anciens émigrés vaudois, occitans qui, au treizième siècle, se sont enfuis de leur pays à cause de l'invasion française. Ils vivaient dans deux communes. Ceux de Vaccarizzo ont totalement disparu. A Guardia Piemontese, où en 1951 ils étaient encore 2 500, il n'y en a aujourd'hui que 700. Il reste 59 enfants à l'école, qui ne sont pas scolarisés en occitan, ce qui accélère la disparition du groupe; cependant, à la dernière minute, il semble que la région s'appête à approuver des crédits pour leur alphabétisation en occitan.

En Espagne, le cas du Val d'Aran a été décrit à propos du dialecte aranais.

39. *Piémontais*

La langue piémontaise est enseignée maintenant dans douze écoles officielles par des professeurs non rémunérés. Depuis 1974, le

montese since 1974. There is a Piedmont Festival, an annual poetry competition.

40. Pomak

The Pomaks are a small linguistic minority of some 30 000 persons living in Western Thrace, Greece, and protected under the Lausanne Treaty protecting the Muslim minority in this area, and by national legislation.

41. Portuguese

Outside Portugal, there is a small Portuguese-speaking area in Spain, around the town of Olivenza (Estremadura).

42. Romansch (or Rheto-Romansch)

Romansch belongs to the group of Ladin languages of the Alps and is spoken in Switzerland and Italy. In Italy, Ladin is the dominant Romansch dialect (see point 30).

In Switzerland, Romansch was not declared the fourth national language until 1938. It is now used in education, place names and in the mass media. At Chur there are Ladin and Sursilvan streams, but the baccalaureate examinations are held in German, French or Italian. As was pointed out, the population is in fact bilingual, also speaking German.

43. Sard

The Sard population of 1 400 000 has its own very distinct language, and one which has been genuinely persecuted. It fared very badly in the Fascist era and subsequent governments, though not totally hostile, have done little to improve the situation.

As Professor Gavino Ledda says, the social relationship between Sard and Italian is rather like that between Italian and English: a question of prestige, of opportunities, of participation in modern life, a language which respectable people want their children to speak.

Despite the efforts of the Comitato per La Lingua Sarda, led by F. Atzori and C. Forno, the island's thirty years of autonomy have done little for the language. A petition for bilingualism has been signed by 30 000 people and in 1978 the autonomous regional council drafted a bill. The introduction of Sard-Italian bilingual education

Conseil régional du Piémont publie ses actes en piémontais. Il y a une *Festa del Piemont*, concours annuel de poésie.

40. Pomak

Les Pomaks sont une petite minorité linguistique de quelque 30 000 personnes installées en Thrace occidentale, Grèce, protégés par le Traité de Lausanne qui protège la minorité musulmane dans cette région, ainsi que par la législation nationale.

41. Portugais

Hors du Portugal existe une petite zone de langue portugaise en Espagne, autour de la ville d'Olivenza en Estremadura.

42. Romanche (ou rhéto-romanche)

La langue romanche appartient au groupe des langues ladines des Alpes et est parlée en Suisse et en Italie. En Italie, la langue ladine, dialecte romanche, est prépondérante (voir point 30).

En Suisse, le romanche n'a été déclaré quatrième langue nationale qu'en 1938. Elle est désormais présente dans l'éducation, la toponymie, les *mass media*, la presse, la radio et la télévision. A Coire (Chur), il y a des sections en ladin et en sursilvan, mais les examens de maturité se font en allemand, français ou italien. Comme il a déjà été dit, il existe un bilinguisme de fait qui introduit l'allemand dans le territoire.

43. Sarde

La population sarde, qui compte 1 400 000 personnes, possède une langue très personnalisée, distincte de l'italien, mais qui a fait l'objet d'une véritable persécution. L'époque fasciste fut terrible et les gouvernements qui suivirent, sans être totalement hostiles, n'ont pas fait grand-chose pour améliorer la situation.

Comme le dit le professeur Gavino Ledda, le rapport social entre le sarde et l'italien est celui qui existe entre l'italien et l'anglais: une question de prestige, de possibilité de débouchés, de participation dans la vie moderne, une langue que les «gens bien» font parler à leurs enfants.

Malgré l'action du Comitato per la Lingua Sarda, dont les animateurs sont F. Atzori et C. Forno, les trente ans d'autonomie de l'île n'ont pas servi à grand-chose du point de vue du langage. Une pétition demandant l'instauration du bilinguisme a été signée par 30 000 personnes et le Conseil de la région autonome a rédigé, en

was started in 1978. Gradual extension to all the island's schools is planned.

Article 6 of the Italian Constitution provides for the protection of linguistic minorities, but its implementation has so far been deferred. The Church, on the other hand, uses the minority languages in fifteen dioceses.

44. *Schwyzertütsch*

Schwyzertütsch, a highly distinctive and especially rich German dialect, is spoken by four million people in Switzerland and in the Vorarlberg in western Austria. It possesses an interesting and flourishing literature. It is very similar to Alsatian.

45. *Scots*

Scots is the most usual name for the language sometimes called Lowland Scottish, Lallans or simply Scottish English.

Most inhabitants of the Scottish Lowlands understand it and use it to some extent, but few use it exclusively and with total mastery.

The Consultative Committee on Curriculum, advising the Secretary of State for Scotland on matters concerning the curriculum in primary and secondary schools in Scotland, has done much in recent years to encourage the teaching of and in *Scots*. *Scots* literature has a place in the syllabus for advanced level examinations with English literature. Its theatre, prose and poetry are extremely popular and have produced great writers like Burns and MacDiarmid. In addition to the old Chambers dictionary, there is a ten-volume Scottish National Dictionary and a Dictionary of the Older Scottish Tongue.

46. *Slovene*

Two Slovene minorities come within the scope of this report: in Austria and Italy.

In Austria, where the majority language is German, there is a Slovene minority in Carinthia and Styria. The Slav community enjoys educational safeguards under the Treaty of St-Germain-en-Laye (1919), the Federal Constitution and the State Treaty (1955), with improvements added by the *Volksgruppengesetz* (1976). However, parents must make a special request if their

1978, le texte d'un projet de loi pour le bilinguisme. L'application du bilinguisme sarde-italien a été entreprise en 1981 dans l'enseignement. Il devrait être étendu progressivement à l'ensemble des écoles de l'île.

L'article 6 de la Constitution de la République italienne prévoit la protection des minorités linguistiques, mais jusqu'à présent, cette politique a été différée. L'Eglise, par contre, a adopté des langues minoritaires dans quinze diocèses.

44. *Schwyzertütsch*

Le *schwyzertütsch*, dialecte allemand très particulier et spécialement riche, est parlé par 4 millions de personnes en Suisse et dans la partie occidentale de l'Autriche, au Vorarlberg. Il existe une intéressante et très vivante littérature dans ce langage. Ce dialecte est très proche de l'alsacien.

45. *Scots*

Le mot *scots* est le plus habituel pour dénommer la langue, parfois nommée écossais du Lowland, lallons et même *Scottish English*.

La majorité des habitants des terres basses d'Ecosse le comprennent et en font usage jusqu'à un certain point, mais ceux qui l'ont assumé dans sa perfection ne sont pas nombreux.

Le *Consultative Committee on curriculum* (Comité consultatif des programmes), qui conseille le secrétaire d'Etat pour l'Ecosse dans le domaine des programmes scolaires du primaire et du secondaire en Ecosse, a beaucoup fait ces dernières années pour encourager l'enseignement de l'écossais et en écossais. Dans le degré H des examens d'anglais, les études sur la littérature *scots* tient une place intéressante. En théâtre, prose et poésie, c'est une littérature très populaire, avec de grands écrivains, tels Burns et Mac Diarmid. Outre le vieux dictionnaire Chambers, il existe un dictionnaire national écossais en dix volumes et un dictionnaire de la langue écossaise ancienne.

46. *Slovène*

Deux minorités slovènes se trouvent dans le territoire couvert par ce rapport: en Autriche et en Italie.

En Autriche, où la langue majoritaire est l'allemand, il y a une minorité slovène en Carinthie et Styrie. La communauté slave bénéficie, pour l'enseignement, de garanties figurant dans le Traité de St-Germain-en-Laye (1919), la Constitution fédérale et le Traité d'Etat (1955), améliorés par le *Volksgruppengesetz* (1976). Mais l'enseignement dans la langue nécessite une

children are to receive instruction in the language. The law provides for bilingual street signs in towns and villages. The situation in the media, however, is very poor. The Slovenes are entitled to forty-five minutes' broadcasting time. There are two Slovene publishing houses.

In Italy, 12 823 people speak Slovene in the valley of Natisone, Torre, Erbezzo and Resia and 4 391 at Treviso. There are two publications in the language, *Dorn* and *Novi Matejur*. In the eight municipalities of Gorizia, a little Slovene is spoken. The speech of the valleys is paleo-Slav. Slav is also spoken in the area of Benecija, or Friulan Slavia, which was autonomous when it belonged to Venice. There are many Slovenes around Trieste and in the twenty-one municipalities of Udine. Under the 1955 and 1967 treaties between Italy and Yugoslavia these minorities are protected.

In 1980 the Slovene minority in Carinthia wrote to the ministers who had signed the State Treaty to complain of the activity directed against their language and culture by certain German-speaking organisations.

47. Swedish

Swedish extends, as a minority language, into Finland, where, before independence, it was the only language of culture. Finnish has since gained a considerable ascendancy, but the minority which has remained loyal to Swedish enjoys all sorts of safeguards. It numbers 280 000 people, who are entitled to teaching in their mother tongue. Place name signs in the south and west are bilingual.

48. Thiois

A Germanic dialect of Lorraine closely related to Alsatian. Thiois is not used in education or the mass media.

49. Turkish

Outside Turkey, Turkish is spoken in Greece and Cyprus.

In Greece out of a total of 110 000 Muslims in Western Thrace, 80 000 are Turkish-speaking citizens, whose rights to education and publication are protected by the Treaty of Lausanne, and by the Greek Constitution and legislation. The remaining 30 000 are Pomaks.

Turkish, like Greek, is an official language in the Republic of Cyprus.

demande des parents. La loi prévoit le bilinguisme dans les indications toponymiques des villes et villages. Mais la situation dans les *mass media* est très pauvre. Les Slovènes ont droit à quarante-cinq minutes de radiodiffusion. Il existe deux maisons d'édition en slovène.

En Italie, 12 823 personnes parlent slovène dans les vallées de Natisone, Torre, Erbezzo et Resia et 4 391 à Treviso. Il y a deux publications, la *Dorn* et le *Novi Matejur*. Dans les huit communes de Gorizia, on parle un peu le slovène. Les parlers des vallées sont du paléo-slave. On parle aussi du slave dans le territoire de Benecija ou Slavie frioulane qui avait une autonomie lorsqu'elle appartenait à Venise. Il y a beaucoup de Slovènes autour de Trieste et dans les vingt et une communes d'Udine. Les traités de 1955 et 1967 entre l'Italie et la Yougoslavie prévoient la protection de ces minorités.

En 1980, la minorité slovène de Carinthie a adressé une lettre aux ministres signataires du Traité d'Etat pour se plaindre de l'activité de certaines organisations germanophones contre leur langue et leur culture.

47. Suédois

Le suédois a une extension minoritaire en Finlande où, avant l'indépendance, le suédois était la seule langue de culture. Le finnois est devenu largement dominant par la suite, mais la minorité qui est restée fidèle à la langue suédoise a toutes sortes de garanties. Elle compte 280 000 personnes qui ont droit à l'enseignement dans leur langue maternelle. Les indications toponymiques dans le Sud et l'Ouest sont bilingues.

48. Thiois

La Lorraine thioise possède un dialecte germanique proche de l'alsacien. Aucune présence dans l'enseignement ni les *mass media*.

49. Turc

Le turc, hors de la Turquie, est parlé en Grèce et à Chypre.

En Grèce, sur les 110 000 musulmans de la Thrace occidentale, 80 000 sont des citoyens qui parlent turc et dont les droits à l'enseignement et aux publications sont protégés par le Traité de Lausanne, ainsi que par la Constitution et la législation grecques. Les 30 000 autres sont des Pomaks.

Le turc est, aussi bien que le grec, officiel dans la République de Chypre.

50. *Venetian*

Italy is covered by a very varied mosaic of dialects. But despite their vitality they cause no problem, owing to the general acceptance of Italian, derived from Tuscan and regarded as the symbol of the national unity so arduously achieved in the mid-nineteenth century.

The only dialect with a cultural tradition and literature that has survived is Venetian, with variations in Padua, Vicenza and Rovigo, Belluno and Verona.

According to Doxa it is the most widely spoken Italian dialect. The language scholar Manlio Cortelazzo, of Padua, says it is not a dialect but a language in its own right, the language of the Most Serene Republic of Venice and of Goldoni University. But no one believes it can be revived. Socio-linguistic factors have rapidly established the unity of the Italian language.

51. *Walloon*

The Walloon dialect, spoken in 35% of the provinces of Belgium, is in general use in the Walloon area and has a flourishing literature, and especially theatre. In official and commercial life, however, only French is used.

In 1934, Fabry and Stevart launched a campaign entitled "Walloon in schools". Since November 1980 some fifteen primary schools in Liège have been providing instruction in the Walloon language and culture. A municipal institute for Walloon language and literature has been set up in Charleroi. The broadcasts in dialect on the Liège radio are gaining a steadily growing audience. Walloon is being used for many activities in schools throughout the area.

4. *Relations between variants*1. *Demography*

The foregoing examination of minority languages (many of them spoken in more than one state) shows that their demographic importance varies widely.

Two are used by more than 5 million people: Catalan and Occitan, and two by between 2 million and 5 million: Galician and Breton.

In the 1 million to 2 million category we have Alsatian and Sard, in the 500 000 to 1 million category, Frisian, Friulan and Welsh, and in

50. *Veneto*

L'Italie présente une mosaïque très variée de dialectes, mais, malgré leur vitalité, ils ne posent aucun problème en raison de l'acceptation générale de la langue italienne, née du toscan et considérée comme le symbole de l'unité nationale conquise de haute lutte vers la moitié du dix-neuvième siècle.

Le seul des dialectes ayant une grande tradition culturelle et une vie littéraire qui soit arrivée jusqu'à nous est le veneto, parlé avec des variations comme celles de Padoue, Vicenza et Rovigo, et de Belluno et Vérone.

D'après l'étude réalisée par Doxa, c'est le dialecte italien le plus parlé. Le linguiste Manlio Cortelazzo, de Padoue, affirme qu'il ne s'agit pas d'un dialecte, mais d'une langue dans la plénitude de sa personnalité, langue de la Sérénissime République de Venise et langue de l'Université et de Goldoni. Mais personne ne croit à la possibilité de la faire revivre. Le courant socio-linguistique mène rapidement à l'unité de l'italien.

51. *Wallon*

Le wallon, propre à 35% des provinces de la Belgique, est un dialecte d'usage généralisé dans son territoire et qui possède une littérature bien vivante, spécialement dans le domaine du théâtre. Mais dans la vie officielle et commerciale de ce territoire, on n'emploie que le français.

En 1934, Fabry et Stevart ont lancé une campagne pour «le wallon à l'école». Depuis novembre 1980, on donne des cours de langue et de culture wallonnes dans une quinzaine d'écoles primaires de Liège. A Charleroi a été créé un Institut communal de langue et de littérature wallonnes. On a constaté que l'audience de l'émission dialectale à la radio liégeoise est en augmentation constante. En général, le wallon est employé dans beaucoup d'activités d'animation scolaire dans toute la région.

4. *Rapports entre les variantes*1. *Démographie*

L'examen des langues minoritaires, présentées dans les cas différents qui précèdent (beaucoup concernent plus d'un Etat), nous montre que leur importance démographique est très diverse.

Deux touchent plus de 5 millions de personnes: le catalan et l'occitan. Deux se situent entre 2 et 5 millions: le galicien et le breton.

Entre 1 et 2 millions, on trouve deux groupes: l'alsacien et le sarde. Entre 500 000 et 1 million: le frison, le frioulan et le gallois. De

the 50 000 to 500 000 category Corsican, French Dutch, Italian Albanian, Jura and Valle d'Aosta French.

There are thus sixteen linguistic groups of between 50 000 and 5 million people each. This means that 72% of the total number of languages considered are spoken by fewer than 50 000 people and only seven of them by more than 25 000.

2. Status

From the information available, which is sometimes difficult to bring up to date, we can gain some idea of the status of the various minority languages.

Of the languages examined, thirty-six, or more than half, enjoy some degree of official recognition and are taught to some extent, though satisfactorily in only sixteen cases. In only nine of the cases is there some access to universities.

Access to the mass media is available in twenty-nine (under half), but in no case reflects population size.

If we may hazard a provisional assessment of the vitality of the languages concerned, we find that twenty-three of them are clearly, and probably irreversibly, in decline. Eleven seem to have stabilised and twelve are clearly expanding, albeit slowly.

The fact that legal changes have generally come about as a result of legislation in the last thirty years (since the European Convention on Human Rights) shows that progress is being made towards recognition of these languages.

There were eight pieces of legislation between 1950 and 1970; there were eighteen between 1970 and 1980. This represents an undeniable acceleration and goes to show that the rather disappointing situation described in this report may be changed for the better in the coming years.

In this respect, Jean Falch has noted that a distinction can be drawn between countries which have established a territorial status, such as Belgium, Switzerland and Spain, and those relying on personal status, such as Ireland, Cyprus, Finland and Norway.

3. Literature

Oddly enough, the literary weight of the minority languages bears no relation to their population numbers, nor the status of the community, nor its political history.

50 000 à 500 000: le corse, le flamand de France, l'albanais d'Italie, le français jurassien et le waldostain.

On compte donc seize groupes linguistiques de 50 000 à 5 millions de personnes. Cela signifie que 72 % du total des langues étudiées sont parlées par moins de 50 000 personnes, dont seulement 7 par plus de 25 000.

2. Statut

D'après les données que nous possédons, parfois difficiles à actualiser, nous pouvons nous former une idée du statut des différentes langues minoritaires.

Sur les cas examinés, 36, soit plus de la moitié, bénéficient d'un certain degré de reconnaissance officielle et font l'objet d'un certain enseignement, celui-ci cependant n'est satisfaisant que dans 16 cas. Seulement 9 ont quelque accès au niveau universitaire.

L'accès aux *mass media* est assuré dans moins de la moitié des cas (29), mais il ne correspond dans aucun cas à l'importance démographique.

Si nous pouvons émettre un jugement provisoire sur la socio-dynamique des langues envisagées, nous observons que 23 d'entre elles sont manifestement, et probablement irréversiblement, en recul. 11 semblent s'être stabilisées, et 12 sont clairement en expansion, lente il est vrai.

Le fait que le développement juridique corresponde dans l'ensemble à des lois des trente dernières années (depuis la Convention européenne des Droits de l'Homme) est significatif d'un progrès dans le sens de la reconnaissance de ces langues.

Huit lois ont été promulguées entre 1950 et 1970; de 1970 à 1980, il y en a eu 18, ce qui traduit un phénomène d'accélération indéniable et donne le droit de penser que les statuts décrits, plutôt décevants, peuvent être modifiés dans un sens positif dans les prochaines années.

On peut, à cet égard, établir une distinction, mise en relief par Jean Falch, entre les pays qui ont établi un statut territorial, comme la Belgique, la Suisse et l'Espagne, et ceux qui connaissent un statut personnel, comme l'Irlande, Chypre, la Finlande et la Norvège.

3. Les littératures

Le poids littéraire des langues minoritaires n'a curieusement aucun rapport avec leur poids démographique, ni avec le statut de la communauté, ni avec l'histoire politique.

Of course, there are minorities whose language is a major language spoken elsewhere—such as the German spoken in Denmark or Holland, Greek in Turkey, French in Italy, Swedish in Finland—and which are better off as a result.

Languages which are solely minority languages play a literary role which tends to depend on their history, that is to say their cultural history, which is not always linked to political history. Catalonia was an independent state for seven centuries. It is logical that it should have a great literature, but so too have the Occitans, without their ever having been a state.

These two groups are the biggest minorities in Europe, but there are smaller ones—the Scottish and Welsh, for example—which also have interesting literatures.

The literary phenomenon seems to appear in communities which are sharply distinguished from their neighbours by two features: a stubborn determination to survive and a mind open to outside thinking. Without such determination, the minorities are reduced to patois, without the open mind, to folklore.

Naturally, official control over the cultural mass media—press, cinema, radio, television—always works to the advantage of the majority languages. For this reason, the preferred medium of the minority languages is books, plus weekly and monthly publications, which do not require such a large budget as the daily press.

In such circumstances, official status matters little. For example, Catalan literature was at its height during the period of cultural persecution. Perhaps during the periods of freedom, the writers' energies were absorbed by politics.

4. *Social forces*

In the text entitled "Politique et gestion des langues en Europe" (Paris 1980) by CIREEL, language (as opposed to dialect) is defined as a written language which is a vehicle for a separate culture.

This text counts 48 of them, 25 of which are official state languages. The difference between this text and our study is due to the fact that several languages, such as German, Croat, Slovene, Dutch, Catalan and Basque are shared by several minorities divided by frontiers.

For the study of relationships between languages in contact with each other—a very important question for the minority groups—a distinction must be made between monoglossia (only one language known), monolingualism com-

Il y a naturellement le cas des minorités qui correspondent à une grande langue parlée au-delà des frontières — ceux qui s'expriment en allemand au Danemark ou en Hollande, en grec en Turquie, en français en Italie, en suédois en Finlande — et qui bénéficient de ce fait d'une dynamique particulière.

Mais les langues qui sont uniquement minoritaires ont un rôle littéraire qui est plutôt fonction d'une histoire, histoire culturelle qui n'est pas toujours liée à une histoire politique. La Catalogne a été un état indépendant pendant sept siècles et il est logique qu'elle ait une grande littérature, mais les Occitans en ont une sans avoir jamais constitué un Etat.

Ces deux groupes sont les plus grandes minorités de l'Europe, mais de plus petites, écossaise et galloise par exemple, ont aussi des littératures intéressantes.

Le phénomène littéraire apparaît semble-t-il, dans le cas d'une communauté très différenciée de ses voisines possédant deux caractéristiques: une volonté opiniâtre de survie et une grande ouverture aux courants de la pensée universelle. Faute de volonté, les minorités tombent dans le patois, faute d'ouverture, dans le folklore.

Naturellement, l'emprise officielle sur les moyens culturels de masse — presse, cinéma, radio, télévision — joue toujours en faveur des langues majoritaires. C'est pour cela que le grand domaine des minoritaires est le livre auquel il faut ajouter les publications hebdomadaires et mensuelles qui ont besoin d'un budget plus réduit que la grande presse.

Dans ces circonstances, le statut officiel compte peu. La Catalogne par exemple a connu les plus grands moments de sa littérature aux époques de persécution culturelle. Peut-être aux moments de liberté la politique a-t-elle absorbé les énergies du monde des lettres.

4. *La dynamique sociale*

Dans le texte intitulé «Politique et gestion des langues en Europe» (Paris, 1980) du CIREEL, la langue (opposée au dialecte) est définie comme un parler écrit et porteur d'une culture différenciée.

Ce texte en dénombre 48, dont 25 sont langues officielles d'Etat. La différence avec notre étude vient du fait que plusieurs langues comme l'allemand, le croate, le slovène, le néerlandais, le catalan et le basque, sont divisées en plus d'une minorité par des frontières.

Pour l'étude des rapports entre les langues en contact — question très importante pour les groupes minoritaires — il convient de distinguer les cas de monoglottisme (une seule langue connue), le monolingualisme avec connaissance

bined with knowledge of another language, diglossia (defined by Ferguson in 1959 as the separate use of two languages according to the topic discussed or the situation), and bilingualism, which is always a dynamic phase tending towards dominance by one or other of the competing languages. No community is genuinely bilingual. A person may be so, as in the case of children of mixed parents. By bilingualism in this report we mean the legal situation of two languages used simultaneously in teaching or by the media, which may reflect a mixture of populations or very often, a political decision.

In the purely sociological terms, what changes the linguistic reality is a language's prestige or usefulness in helping the speaker to place himself in a desired framework of reference or to find employment openings. This prestige and usefulness determine the degree to which the other language is or can be used and give rise to diglossia. In the end, they encourage parents to decide to speak whichever language is considered superior with their children.

Another factor, crucial in the cases of major decline, such as that of Occitan, is the absence of schooling in the local language and the weight carried by official education and the media; this matters not only because of the prestige attaching to the language of the school, newspapers and radio but also because a population which is illiterate in its own language is unable to fix that language sufficiently to combat invasion by "foreign" words and terms of phrase. As a result, the minority language is diluted and reduced to a patois.

The separation of society into classes generally works very much in favour of majority languages since the dominant class seeks protection from the state authorities and is often very glad to distinguish itself from the masses by using a different language.

The result of this for members of the minority is not only a feeling of adopting the language of the privileged class, but there is also a social factor which turns it into a "refined" or "distinguished" language.

This mechanism often brings about territorial differentiations. Both in Occitanie in the last century and in present-day Galicia the local language has remained the language of peasants and the state language that of the urban middle class.

During the nineteenth century, revival of the original language occurred only in minorities in which the dominant class had a particular political objective. The language then became symbolic of the community. This happened in Hungary and Poland, Ireland and Catalonia, but the same was

d'une autre langue, la diglossie (notion dégagée par Ferguson en 1959, qui concerne l'usage différencié de deux langues d'après le sujet ou la situation), et le bilinguisme, ce dernier étant une phase toujours dynamique tendant vers la domination d'un des deux langages en concurrence. Aucune communauté n'est réellement bilingue. Une personne peut l'être, comme c'est le cas des enfants de mariage mixte. Quand nous parlons de bilinguisme dans le présent rapport, il s'agit de la situation légale de deux langues employées simultanément dans l'enseignement ou par les médias, phénomène qui peut répondre à un mélange de populations ou très souvent à une décision politique.

En pure dynamique sociologique, ce qui modifie la réalité linguistique est le prestige ou l'utilité d'une langue pour se situer dans un contexte de référence désiré, ou pour trouver des débouchés de travail, ce prestige et cette utilité déterminent les degrés et les occasions d'utilisation de l'autre langue et créent la diglossie. A la longue, elles favorisent la décision de parler aux enfants la langue considérée comme supérieure.

Il y a aussi le fait, très déterminant dans les grandes décadences, comme celle de l'Occitanie, du vide scolaire dans la langue locale et du poids de l'enseignement officiel et des médias, non seulement pour le prestige qui est assumé par la langue de l'école, des journaux et de la radio, mais aussi pour le fait qu'une population analphabète dans sa propre langue arrive à ne pas pouvoir la fixer suffisamment pour combattre l'entrée de mots et de tournures d'une autre langue, ce qui aboutit à une dépersonnalisation par le mélange et la réduction au patois.

La séparation de la société en classes joue en général très fort en faveur des langues majoritaires, car la classe dominante cherche la protection des pouvoirs de l'Etat et est souvent très heureuse de se distinguer des masses par l'emploi d'une autre langue.

Dans ce cas, il n'y a pas seulement, pour les minoritaires, la sensation d'adopter la langue de la classe privilégiée, mais il y a aussi un fait social qui en fait la «langue raffinée» ou «distinguée».

A travers ce mécanisme se produit souvent une différenciation territoriale. Aussi bien en Occitanie pendant le siècle dernier qu'en Galice aujourd'hui, la langue du pays est restée la langue des paysans et la langue de l'Etat celle de la bourgeoisie urbaine.

Le mouvement de récupération, le retour à la langue propre ne s'est produit, pendant le dix-neuvième siècle, que dans les minorités au sein desquelles la classe dominante a conçu un projet politique particulier. La langue a alors été l'incarnation de la communauté. Tel fut le cas des grands

true of Italy when the language was divided into different territories.

These political objectives often gave rise to popular movements and it is a fairly general phenomenon that, where there is strong movement to defend a community, the working class parties adopt these efforts to defend popular culture.

Where such projects have failed, the result is the decline of the minority language, due to social forces.

Decline is never quick. It passes through the phase of diglossia, followed by deliberate neglect, so that many people understand the language but no longer speak it. Then it is completely replaced.

Generally speaking, revival is not quick. (The case of Israel, inventing a language and imposing its general use is astounding.) It generally results from a coincidence of the community's positive interests with the symbolic incarnation of that community in the creators of culture. All the groups making progress begin by setting up schools and teacher-training establishments and flourish particularly in the universities. The masses follow later, even where it is they who have preserved the language previously abandoned by the ruling class.

The case of the Basques is clear. Most of the country's leaders speak Castilian, even while campaigning for Euskera. The case of Ireland is still more clear: even after becoming independent, it has not succeeded in rallying the masses behind the national language.

There is a strong case for comparing, on the lines indicated in the survey by Erik Allardt, certain sociological factors relating to minority languages and considering, as does Allardt, the relation between communities' linguistic, economic and political resources and the degree of motivation on behalf of the language.

It is to be noted in general that motivation is commensurate with resources, although there are notable exceptions, as in the case of Brittany and Corsica, where resources are slender but support intense. Determination is clearly of the greatest importance, and when all is said and done, it is pretty nearly decisive.

5. Languages and Europe

Professor Edmond Ferenczi, of Brussels, has written that language is the most profound expression of the national ego, the collective soul of a nation, the refined and precise instrument of

mouvements de revendication des Hongrois et des Polonais, de l'Irlande et de la Catalogne, mais aussi d'une langue divisée en territoires différents, comme l'italien avant l'unité italienne.

Ces projets politiques ont souvent donné naissance à des mouvements populaires et c'est un phénomène assez général que, là où existe une forte dynamique de défense communautaire, les partis ouvriers prennent à leur compte cette défense de la culture des peuples.

Là où ce projet politique a échoué, nous assistons à un abandon passif de la langue minoritaire livrée aux automatismes de la socio-dynamique.

Le déclin n'est jamais rapide. Il passe par la phase de la diglossie, suivie de l'abandon délibéré qui fait que beaucoup comprennent la langue, même s'ils ne la parlent plus. Puis c'est la substitution.

En général, les mouvements de reprise ne sont pas non plus rapides (le cas d'Israël inventant une langue et en imposant l'usage général est stupéfiant). Ils résultent normalement de la confluence entre les intérêts positifs de la communauté et l'incarnation symbolique de cette communauté dans les créateurs de culture. Tous les groupes en progrès créent avant tout des écoles et des écoles d'instituteurs, et trouvent leur ambiance dans les universités. Les masses suivent plus tard, même si ce sont elles qui avaient conservé la langue abandonnée par la classe dominante.

Le cas des Basques est clair. La plupart des dirigeants du pays parlent castillan même s'ils luttent pour la langue Euskera. Le cas de l'Irlande est plus clair encore: même devenu pays indépendant, elle n'a pas réussi à rallier les masses pour l'adoption de la langue nationale.

D'accord avec l'étude d'Erik Allardt, il est utile de comparer certaines données sociologiques relatives aux langues minoritaires. Ainsi on peut considérer avec lui le rapport entre les ressources linguistiques, économiques et politiques des communautés et le degré de motivation en faveur de la langue.

En général, on observe une mobilisation plus forte lorsque les ressources sont plus grandes, mais il y a des exceptions notables, comme le cas des bretons et des corses lesquels, avec peu de ressources, sont très actifs. La composante de la «volonté» est évidemment très importante et, en dernier lieu, presque décisive.

5. Les langues et l'Europe

Le professeur bruxellois Edmond Ferenczi a écrit que la langue est l'expression la plus profonde du moi, de l'âme collective, l'instrument raffiné et précis d'une pensée, la marque incisive

thought, the incisive and specific mark of personality. The Europe of languages is doubtless both acceptable and necessary, a peaceful and civilised form of what has more aggressively been called the Europe of nations, that is to say the Europe of antagonisms.

An idea dear to UNESCO, which has also been behind Council of Europe committee reports, is that of transfrontier relations. In addition to the fact that furthering the language proper to each group can enrich the European whole, the linguistic potential of communities straddling frontiers has the double effect of reducing the importance of those barriers of declining usefulness and of facilitating communications and exchange.

The case of the Frisians, for whom a united Europe is the only hope of being reunited across the frontiers that divide them, is an example of the interest of minorities in the progress of European unification.

It is significant that European union originated in agreement between the three small countries which formed Benelux, which was much easier than would have been the case among great powers. To enhance the standing of small linguistic communities is to enhance the possibilities for agreement, that is to say to diminish the risk of conflict.

The time is past when the problems of minorities served to sow unrest among neighbours. Respecting and protecting the development of education and culture in the minority languages not only serves the cause of justice. It is also in the best interests of all concerned.

et spécifique d'une personnalité... L'Europe des langues est sans doute la forme à la fois acceptable et nécessaire, pacifique et civilisée, de ce que l'on a appelé plus agressivement l'Europe des patries, c'est-à-dire celle des antagonismes.

Une idée très chère à l'UNESCO, et qui a été également à la base de rapports de commissions du Conseil de l'Europe, est celle des relations transfrontalières. Outre que la valorisation de la langue propre à chaque groupe peut enrichir l'ensemble européen, le potentiel linguistique des communautés qui enjambent les frontières a le double effet de réduire l'importance de ces barrières toujours plus inutiles et de faciliter les communications et les échanges.

Le cas des Frisons, dont l'Europe unie est le seul espoir de se retrouver un jour par-delà les frontières qui les séparent, est un exemple de l'intérêt des minorités à voir progresser l'unification européenne.

Il est significatif que l'union européenne a son origine dans l'accord de trois petits pays qui ont constitué le Benelux et que cela a été beaucoup plus facile que s'il s'était agi de grandes puissances. Valoriser les petites communautés linguistiques, c'est valoriser les possibilités d'entente, c'est-à-dire écarter les risques de conflits.

Le temps n'est plus où le problème des minorités servait à semer l'agitation dans la maison du voisin. En respectant et en protégeant le développement de l'enseignement et de la culture dans les langues minoritaires, on ne fait pas seulement œuvre de justice. Chacun y a le plus grand intérêt.

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

7 October 1981

Doc. 4745
Amendment No. 1

AMENDMENT No. 1¹

to the report on the educational and cultural
problems
of minority languages and dialects in Europe
presented by Mr Oliver J. FLANAGAN

In the draft recommendation, after paragraph 4, insert a new paragraph as follows:

“5. With regard to implementing in a European framework the proposals contained in paragraph 4.a, b, c and d above,

Recommends that the Committee of Ministers consider the feasibility of undertaking action within the Council of Europe's Secretariat, either by establishing a small unit or by employing a consultant, for the purpose of gathering and disseminating information on developments in this field.”

Signed:

O.J. Flanagan

1. See 18th Sitting, 7 October 1981 (adoption of the amendment as amended orally).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

7 octobre 1981

Doc. 4745
Amendement n° 1

AMENDEMENT N° 1¹

au rapport sur les problèmes d'éducation
et de culture posés par les langues minoritaires
et les dialectes en Europe
présenté par M. Oliver J. FLANAGAN

Dans le projet de recommandation, après le paragraphe 4, insérer un nouveau paragraphe rédigé comme suit:

«5. En ce qui concerne la mise en œuvre dans un cadre européen des propositions contenues dans le paragraphe 4.a, b, c et d ci-dessus,

Recommande au Comité des Ministres d'examiner la possibilité de prendre des mesures au sein du Secrétariat du Conseil de l'Europe, par exemple en créant un petit groupe ou en recourant aux services d'un expert consultant, en vue de rassembler et de diffuser des informations sur les faits nouveaux survenant dans ce domaine.»

Signé:

1. Voir 18^e séance, 7 octobre 1981 (adoption de l'amendement modifié oralement).